



BRILL

Notes additionnelles sur Tcheng Houo et sur ses voyages

Author(s): Paul Pelliot

Source: *T'oung Pao*, Second Series, Vol. 31, Livr. 3/5 (1935), pp. 274-314

Published by: [BRILL](#)

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/4527069>

Accessed: 05/02/2011 05:20

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of JSTOR's Terms and Conditions of Use, available at <http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>. JSTOR's Terms and Conditions of Use provides, in part, that unless you have obtained prior permission, you may not download an entire issue of a journal or multiple copies of articles, and you may use content in the JSTOR archive only for your personal, non-commercial use.

Please contact the publisher regarding any further use of this work. Publisher contact information may be obtained at <http://www.jstor.org/action/showPublisher?publisherCode=bap>.

Each copy of any part of a JSTOR transmission must contain the same copyright notice that appears on the screen or printed page of such transmission.

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.



BRILL is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *T'oung Pao*.

<http://www.jstor.org>

NOTES ADDITIONNELLES SUR TCHENG HOOU ET SUR SES VOYAGES

PAR

PAUL PELLIOT

Dans le *T'oung Pao* de 1933, j'ai publié une longue étude sur *Les grands voyages maritimes chinois au début du XV^e siècle*; des informations nouvelles m'amènent à compléter ce travail sur certains points.

J'avais indiqué (p. 238), d'après M. Duyvendak, que, selon un ouvrage de M. Tchang Sing-lang auquel je n'avais pas accès, Tcheng Houo avait bien pu être un musulman, dont le nom de famille était primitivement Ma. Je n'ai toujours pas l'ouvrage de M. Tchang Sing-lang, mais puis m'appuyer sur le texte même qui est manifestement la source où il a puisé. Un ancien *han-lin*, que j'avais connu il y a bien des années, M. 袁嘉穀 Yuan Kia-kou, originaire de 石屏 Che-p'ing au Yunnan, m'a envoyé récemment du Yunnan une œuvre qu'il y a publiée en 1923 et qui m'était restée jusqu'ici inconnue, le 演繹 *Tien yi*, en 4 ch.; comme le titre l'indique, ce sont des notes concernant le Yunnan. Au ch. 3, 18b—19a, un article intitulé "Tcheng Houo" nous fait connaître l'épithaphe (銘 *ming*) du père de Tcheng Houo. La pierre se trouve à K'ouen-yang (Yunnan), et c'est le licencié 朱藩 Song Fan qui en a donné un estampage à M. Souen; M. Song Fan aurait entendu dire que la famille Tcheng aurait encore des

œuvres de Tcheng Houo, qu'il faudrait rechercher; c'est d'autant plus douteux que Tcheng Houo n'avait rien d'un lettré et ne retourna jamais au Yunnan. L'inscription, en 13 lignes, est ainsi conçue:

“Epitaphe du défunt [sieur] Ma¹⁾. Le sieur avait pour appellation (*tseu*) 哈只 Ha-tche (Hājī), et pour nom de famille 馬 Ma; sa famille comptait comme gens de la préfecture secondaire (*tcheou*) de 昆陽 K'ouen-yang de [la préfecture de] Yunnan²⁾. Son grand-père [s'appelait] 拜顏 Pai-yen (Bayan?) et sa [grand'-] mère³⁾ était de famille Ma. Son père [s'appelait] Ha-tche (Hājī) et sa mère était de famille 溫 Wen. [Le sieur Ma] était héroïque par caractère; très brave et décidé, il inspirait la crainte; il ne consentait pas à s'abaisser pour suivre autrui. Si quelqu'un était fautif, il le blâmait en face sans rien taire. Sa nature le portait à un grand amour du bien; s'il rencontrait des malheureux, des veufs et veuves sans appui, il les protégeait toujours et leur venait en aide, sans jamais donner l'apparence de la lassitude. Aussi n'était-il personne dans le pays qui ne le louât comme un homme supérieur. Il épousa une femme de la famille Wen, qui eut les vertus de l'épouse. Il eut deux fils, l'aîné 文銘 [Ma] Wen-ming, le second 和 [Ma] Houo, et quatre filles. [Ma] Houo, dès son enfance, montra du talent. Il s'attacha à servir le présent Fils du Ciel⁴⁾ qui lui conféra le nom de famille 鄭 Tcheng, et fit de lui un 內官監太監 *nei-kouan-kien t'ai-kien*⁵⁾.... Le sieur [Ma Ha-tche] était né en *kia-chen*, le 9^e jour de la 12^e lune

1) Il manque 3 caractères; on doit probablement lire 故馬[公墓誌]銘.

2) K'ouen-yang se trouve à l'angle Sud-Ouest du lac de Yunnanfou. La dynastie Yuan en avait fait un *tcheou*; c'est aujourd'hui une sous-préfecture.

3) Il faut prendre 妣 *pi* au sens de 祖妣 *tsou-pi*.

4) Il s'agit de Yong-lo.

5) C'est-à-dire “surlintendant de l'office des eunuques”; on dit plus souvent en abrégé *nei-kien t'ai-kien* ou simplement *t'ai-kien*. Je saute ensuite un passage qui n'offre aucun intérêt documentaire.

(12 janvier 1345), et il mourut en *jen-siu* de Hong-wou, le 3^e jour de la 7^e lune (12 août 1382); il avait vécu 69 ans¹). Son fils aîné [Ma] Wen-ming accompagna le cercueil et l'inhuma dans la plaine²) du village (*ts'ouen*) de 和代 Houo-tai du 寶山鄉 Pao-chan-hiang³)... La 3^e année de Yong-lo, au four *touan-yang* (1^{er} juin 1405), le 資善大夫 *tseu-chan ta-fou*, président du ministère des rites (*li-pou chang-chou*), et en même temps Grand Secrétaire (*ta-hiue-che*) de gauche du 春坊 Teh'ouen-fang, 李至剛 Li Tche-kang⁴), a composé [cette épitaphe].”

1) C'est-à-dire 68 ans réels. Je reviendrai plus loin sur la contradiction entre l'indication de l'âge et celle de l'année cyclique de la naissance.

2) 原理也 *yan-li ye*. L'expression *yan-li*, qui signifie “la raison primitive”, n'offre ici aucun sens, et nous sommes en présence d'une forme fautive, soit dans l'inscription elle-même, soit dans l'édition, pour 原禮也, “dans la plaine de... Les rites [furent observés]”. Cette formule a été parfois mal comprise à propos d'inscriptions de la région de Turfan. Dans l'inscription d'une femme morte le 3 novembre 667, M. H. Maspero (dans Stein, *Innermost Asia*, pl. LXXIV et pp. 984—985) a traduit: “... on l'enterra auprès de son mari dans le champ (*yan*) situé au Nord-Ouest de la ville. Moi, Li 禮 (son fils)...”. Dans trois autres inscriptions tombales où se rencontre la même formule, M. L. Giles (*Innermost Asia*, 1036—1038, 1039 et 1041—1042) a compris “conformément aux rites primordiaux” (*yan-li ye*). M. Giles a raison de ne pas faire de *li* un nom propre, mais *yan* signifie bien “le champ” ou “la plaine”, et non ici “primordial”; il s'agit du cimetière qui s'étendait au Nord et au Nord-Ouest de la ville. Dans ces inscriptions de la région de Turfan, on doit donc traduire “... [on l'enterra] dans la plaine au Nord-Ouest (ou au Nord, suivant les textes) de la ville. Les rites furent observés...”. La formule *li ye*, “les rites furent observés”, est assez fréquente dans les épitaphes de la région de Turfan (cf. encore *Si-yeou che-k'o heou lou*, 3b; *Sin-kiang ki-kou lio*, 下, 2b); mais elle était aussi employée dans les *mou-tche-ming* de la Chine propre; cf. par exemple *Kin-che ts'ouei-pien* 28, 4a, *mou-tche* de Tiao Tsouen, ou *Kin-che siu-pien*, 3, 8b, *mou-tche* du *t'ai-p'ou-k'ing Yuan*, ou encore le *Mang-Lo tchong-mou yi-wen* de M. Lo Tchen-yu, 17b.

3) Je saute ici l'épitaphe proprement dite (*ming*), développement littéraire sans aucun intérêt.

4) 李剛 Li Kang, *tseu Tche-kang*, était connu sous son *tseu*; sa biographie se trouve dans le *Ming che*, 114, 4a—b. Originaire de Houa-t'ing au Kiangsou, Li Tche-kang fut nommé *ta-hiue-che* de gauche du Teh'ouen-fang (c'est-à-dire au service du prince héritier) quand un prince héritier fut désigné en 1404. Il occupait encore cet emploi en 1405 lors de la rédaction de l'inscription, mais tomba ensuite en disgrâce, et, emprisonné à deux reprises, ne fut rendu à la liberté qu'après la mort de Yong-lo; il a vécu environ de 1356 à 1426.

Il est clair que c'est Tcheng Houo qui, devenu grand-eunuque, fit rédiger à Nankin par Li Tche-kang une épitaphe pour son père, et en envoya le texte au Yunnan pour y être gravé; quelques mois plus tard, lui-même s'embarquait pour son premier grand voyage dans les mers du Sud. Tcheng Houo était donc bien originaire du Yunnan, et s'appelait d'abord Ma Houo; le nom de famille original, joint à l'appellation de son grand-père et au nom de son père, ne laissent par ailleurs pas de doute qu'il ait été musulman. Mais l'épitaphe pose nombre de problèmes qui ne sont pas tous résolus.

Le père de Tcheng Houo, nous dit le texte, avait pour nom de famille Ma et pour appellation (*tseu*) Ha-tche. Ma est un nom de famille particulièrement fréquent chez les Musulmans, parce qu'il ressemble à la première syllabe du nom même de Muḥammad, Mahomet. Quant à Ha-tche, c'est la transcription de *hājj̄*, forme vulgaire de *hājj̄j̄*, celui qui a fait le pèlerinage de La Mecque. Mais l'arrière-grand-père de Tcheng Houo s'appelle Pai-yen, ce qui semble représenter le nom purement mongol de Bayan; l'attribution d'un nom personnel mongol à un musulman, sous la dynastie mongole, est rare, mais n'est pas sans exemple (quoique à une époque un peu plus basse); toutefois ce Bayan épouse une femme de la famille Ma, et, s'il est lui-même de famille Ma, ceci indiquerait que l'exogamie de clan n'était pas strictement observée alors au Yunnan parmi les Musulmans. En outre, je ne vois pas jusqu'ici la raison pour laquelle Yong-lo a changé le nom de famille de Tcheng Houo de Ma en Tcheng, à moins que ce ne soit pour voiler l'origine musulmane du grand eunuque. Enfin il est possible que le grand-père de Tcheng Houo ait été un *hājj̄* comme son père, mais ce ne devrait pas être là son nom personnel (*ming*), contrairement à ce qu'implique le texte de l'inscription. Tout ceci indique une incertitude de tradition que M. Yuan Kia-kou

a bien sentie. Selon lui, Tcheng Houo n'avait pas étudié dans sa jeunesse (幼不知書); il ne put donner à Li Tche-kang que les désignations usuelles dans la famille, et celui-ci les inséra telles quelles dans son texte; les vrais noms du père et du grand-père de Tcheng Houo nous seraient donc inconnus. Ceci me paraît très plausible, mais M. Yuan ajoute quelque chose de moins clair: ce serait à cause de l'information défectueuse fournie par Tcheng Houo à Li Tche-kang qu'il y aurait sur la pierre des traces de corrections dans la gravure des années et des mois (故年月有改刻之迹); s'il y avait des erreurs quand le texte arriva au Yunnan, la famille aurait pu s'en apercevoir avant de le faire graver.

En tout cas, s'il y a eu des erreurs de date dans le texte original, et à admettre que l'édition de M. Yuan soit correcte, il faut bien reconnaître que ces erreurs n'ont pas été toutes corrigées. D'après le texte, le père de Tcheng Houo serait né le 12 janvier 1345 (année *kia-chen*) et serait mort le 12 août 1382 (année *jen-siu*), ce qui suppose 39 ans à la chinoise, et non 69 comme il est dit ensuite. Les vraisemblances sont pour que 甲申 *kia-chen* soit fautif pour 甲寅 *kia-yin*; le père de Tcheng Houo serait alors né le 14 janvier 1315, et on peut supposer que Tcheng Houo, fils cadet, naquit vers 1350—1355; il aurait donc été octogénaire lors de sa dernière mission en 1431—1433.

Ce n'est guère que vers 1275, pour autant que nous sachions, que l'islam pénétra vraiment au Yunnan. Si le père de Tcheng Houo, Ma Ha-tche, est bien né en 1315, le père de Ma Ha-tche, appelé aussi Ha-tche, a pu y naître aussi, après 1275, et en tout cas y épouser une musulmane de la famille Wen; on reste toutefois un peu surpris de ce père et ce fils de même "nom", et qui tous deux se marient dans la famille Wen. Mais, en tout cas, le père de Ma Ha-tche l'ancien, Bayan, ne devait pas être Yunnanais.

Et, à son sujet, une hypothèse s'offre à l'esprit qu'il ne faut peut-être pas écarter *a priori*. Ce Bayan devait être né vers 1250, à une époque où il est bien extraordinaire de trouver un musulman qui porte un nom mongol. Peut-être, en fait, s'agit-il d'un garnisaire vraiment mongol, et qui n'était pas musulman, mais qui épousa au Yunnan une musulmane de la famille Ma. Qu'il se soit ensuite ou non converti à l'islam, c'est à raison de ce mariage avec une musulmane que le fils aurait été musulman et aurait pris le nom de famille de sa mère, si usuel parmi les musulmans chinois. Pour le reste, il s'agissait de gens du peuple, aux traditions familiales assez flottantes, et je ne suis pas sûr que Tcheng Houo, qui ignorait les noms personnels de son père et de son grand-père, ait fourni à Li Tche-kang des renseignements exacts de tous points ¹⁾.

Tcheng Houo est généralement désigné en Chine sous l'appellation de 三保太監 *San-pao t'ai-kien*, "le grand eunuque San-pao"; et j'ai émis dans mon travail (pp. 257—258) l'hypothèse que ce *san-pao* était assez vraisemblablement une autre orthographe de 三寶 *San-pao*, mot-à-mot "les Trois joyaux" (le *triratna* du bouddhisme); je citais un exemple de cette dernière orthographe dans un ancien mss. du T'ien-yi-ko. M. Yuan Kia-kou (3, 19a) apporte de nouveaux éléments qui confirment mon hypothèse. Il part d'un passage du 香祖筆記 *Hiang-tsou pi-ki* de 王士禎 *Wang Che-tcheng* (1634—1711) qui est ainsi conçu: "Dans la sous-préfecture de 鳳山 *Fong-chan* de T'ai-wan (Formose), il y a du gingembre (*kiang*) appelé 三寶薑 *san-pao kiang*

1) L'origine musulmane et yunnanaise de Tcheng Houo explique qu'il soit intervenu en 1405 en faveur de la famille de Sayyid Ajall, le véritable introducteur de l'islam au Yunnan. Sur cette intervention, cf. le 至聖實錄 *Tche-cheng che-lou* (biographie de Mahomet) de 1775—1785, 20, 3—4; le document n'est pas indiqué dans les ch. des *Etudes Sino-Mahométanes* de Vissière où il est question de Sayyid Ajall.

(“gingembre *san-pao*”); on rapporte qu’il fut planté au début des Ming par le 三寶太監 *San-pao t'ai-kien*; il guérit toutes les maladies.” Et M. Yuan ajoute de son chef: “Un port de Java s’appelle 三寶壠 *San-pao-long* (“Digue *San-pao*”)¹); lui aussi doit son nom au 三保太監 *San-pao t'ai-kien*. 三寶 *San-pao*, c’est 三保 *San-pao*, qui est lui-même Tcheng Houo, qui est lui-même Ma Houo. Dans le paragraphe du *Ming che* sur le Siam, il est dit que ce pays a un temple (*miao*) de Tcheng Houo.” En fait, le passage du *Ming che* est encore plus précis, du moins en apparence; il termine la notice sur le Siam (324, 8b) et est ainsi conçu: “Dans ce royaume [= au Siam], il y a un [ou des?] temples *San-pao* (三寶廟); on y sacrifie à l’eunuque Tcheng Houo” (其國有三寶廟。祀中官鄭和). On aurait donc là un nouvel exemple de l’orthographe *san-pao* différente de celle consacrée; et le mot *miao* pour désigner le [ou les?] temple suggère qu’on ait bien eu en vue autre chose qu’un temple bouddhique ordinaire (*sseu*). Assurément, une confusion a pu se produire avec des temples bouddhiques des Trois joyaux, mais il n’est pas exclu que, sous les Ming, les Chinois fixés au Siam en si grand nombre aient sacrifié à Tcheng Houo dont le théâtre et le roman consacraient la légende²). Il restera toutefois à établir à quelle source les compilateurs du *Ming che* ont puisé.

1) Ceci n’est qu’une apparence; en réalité, *San-pao-long* est adapté du nom indigène de ce port, Sémarang. Tout au plus pourrait-on supposer que cette adaptation a été influencée par le souvenir légendaire du *San-pao t'ai-kien*.

2) M. Yuan Kia-kou cite ensuite un paragraphe de Yu Yue (1821—début 1907) sur le roman *Si-yang ki* de 1597 consacré à Tcheng Houo (roman assez rare en fait, puisque Yu Yue avait dû l’emprunter à un ami et que M. Yuan ne l’a jamais rencontré), et il termine par ces mots: “A présent, le commerce maritime a pénétré partout; dans toutes les îles (*tao*) du Sud-Ouest, que ce soit à Java, à Formose, à Madagascar, au Siam, à Sumatra, il n’en est pas une qui ne transmette la renommée du *San-pao t'ai-kien*; celui-ci est de la lignée des Colomb et des Magellan.” Sans nous arrêter à l’inadvertance qui fait nommer le Siam dans une liste d’“îles”, il ne peut s’agir d’une tradition directe du souvenir de Tcheng Houo à Madagascar, où Tcheng

M. A. C. Moule a eu la grande obligeance de me copier dans l'exemplaire mss. de Cambridge les passages des **實錄** *Che-lou* des Ming relatifs aux missions de Tcheng Houo. J'en extrais les indications suivantes¹⁾.

1°. *Premier voyage* (pp. 273—277). On lit dans les *Che-lou* de Yong-lo, 3^e année, 6^e mois (ch. 35, 6a); “[Au jour] *ki-mao* (11 juillet 1405),... on envoya l'eunuque (*tchong-kouan*) Tcheng Houo et autres, porteurs d'ordres impériaux, pour aller les notifier aux royaumes des mers d'Occident et pour octroyer aux rois de ces pays, selon leur rang, des soieries au décor tissé d'or.” Le retour est enregistré sous la 5^e année, 9^e mois (ch. 52, 1a): “[Au jour] *jen-tseu* (2 octobre 1407), le grand eunuque (*t'ai-kien*) Tcheng Houo, qui avait été envoyé en mission auprès des royaumes des mers d'Occident, revint. Il ramenait enchaînés les pirates Teh'en Tsou-yi et autres. A l'origine, quand [Tcheng] Houo arriva à Kieou-kiang (Palembang), il y trouva [Tch'en] Tsou-yi et autres et envoya des gens pour leur notifier la volonté impériale. [Tch'en] Tsou-yi et autres feignirent de se soumettre, mais complotèrent en secret de piller l'armée impériale. [Tcheng] Houo et autres en eurent connaissance; ils tinrent leurs soldats prêts et complétèrent leurs retranchements. Quand [Tch'en] Tsou-yi vint à la tête de ses troupes pour piller [le camp chinois], [Tcheng] Houo fit sortir ses soldats et livra bataille. [Tch'en] Tsou-yi subit une défaite

Houo n'est pas allé, et où l'immigration chinoise est récente. D'autre part, j'avais cité (p. 258) un passage de Groeneveldt selon qui on ne connaîtrait plus à Java, comme San-pao, Tcheng Houo, mais seulement un “Wang San-pao”; j'ai en effet retrouvé une note que j'avais prise autrefois, et selon laquelle il est question du **王三保** Wang San-pao et de Tcheng Houo dans la préface de **周學恭** Tcheou Hio-kong (1806) au **海島逸志** *Hai-tao yi-tche* de 1791 (cf. aussi l'ouvrage lui-même, 2, 1); Tcheou Hio-kong y rapporte les voyages de Wang San-pao et de Tcheng Houo au temps de Siuan-tô; il s'agirait donc, en principe, du voyage de 1431—1433, dirigé par Tcheng Houo et Wang hing-hong.

1) Les paginations indiquées entre parenthèses renvoient à mon article de 1933.

totale. On tua plus de 5000 hommes de la bande des brigands, on brûla dix de leurs navires et en captura sept; on [saisit] également deux sceaux de bronze usurpés; on prit vivants trois hommes, dont [Tch'en] Tsou-yi; quand [Tcheng Houo] fut arrivé à la capitale, ordre fut donné de les décapiter tous [trois]. — Les rois des royaumes de Sou-men-ta-la (Sumatra), Kou-li (Calicut), Man-la-kia (Malacca), Siao-Ko-lan (Quilon), A-lou (Aru) et autres envoyèrent des ambassadeurs, **比者牙滿黑的** Pi-tchö-ya-man-hei-ti et autres¹⁾, qui vinrent rendre hommage et apporter en tribut des produits de leurs pays. [L'empereur] octroya aux ambassadeurs des billets de banque, des soieries et des monnaies de cuivre, à chacun selon son rang; ordre fut donné en outre au Ministère des rites pour octroyer aux divers rois des brocards, des gazes, des selles, des chevaux, etc.”

Les dates indiquées pour le départ et le retour de Tcheng Houo sont bien celles qui ont passé dans le *Ming che*; mais on a ici, sur la lutte contre Tch'en Tsou-yi, des détails qui ne se retrouvent ni dans la biographie de Tcheng Houo, ni dans le paragraphe de Kieou-kiang incorporés au *Ming che*. Les ambassades enregistrées par les *Che-lou* le jour même du retour de Tcheng Houo sont bien probablement revenues avec lui, et émanent par suite de pays que l'envoyé chinois avait visités. On peut ainsi compléter les indications que j'avais données sur ce point (pp. 275—277)²⁾.

2°. *Deuxième voyage* (pp. 277—290). *Che-lou*, 6^e année de Yong-lo, 9^e mois (ch. 59, 4a): “[Au jour] *kouei-yeou* (17 octobre

1) L'ambassadeur nommé ici doit être, en principe, celui du premier pays de l'énumération, donc celui du roi de Sumatra. Le nom de l'ambassadeur est probablement à corriger en **比者牙滿的里** Pi-tchö-ya-man-ti-li, Vijaya-mantri.

2) Sauf pour Calicut, la venue de ces ambassades est indiquée dans le *Ming che* (6, 3a), mais rejetée en fin d'année sans indication de date, et mêlée à d'autres noms qui, tel celui de Samarkand, n'ont rien à voir avec la mission de Tcheng Houo.

1408), on envoya le grand eunuque (*t'ai-kien*) Tcheng Houo et autres en mission aux royaumes de Kou-li (Calicut), Man-la-kia (Malacca), Sou-men-ta-la (Sumatra), A-lou (Aru), Kia-yi-lo (Caïl), Tchao-wa (Java), Sien-lo (Siam), Tchan-tch'eng (Champa), K'o-tche (Cochin), A-po-pa-tan (cf. p. 290), Siao-K'o-lan (Quilon), Nan-wou-li (Lambri), Kan-pa-li (Koyampadi; cf. p. 290); on octroya aux rois de ces pays des brocarts et des gazes." Par l'utilisation des autres sources, j'étais déjà arrivé à la conclusion que Tcheng Houo avait visité tous ces pays au cours de son second voyage. Pour l'ordre de mission, les annales principales du *Ming che* donnent *kouei-hai* (= 7 octobre 1408; cf. p. 280), au lieu que les *Che-lou* ont *kouei-yeou* (17 octobre 1408); on ne voit pas que les compilateurs tardifs du *Ming che* aient pu avoir une source plus autorisée ici que les *Che-lou* eux-mêmes, et c'est bien probablement la date du 17 octobre qu'on doit adopter.

Che-lou de Yong-lo, 9^e année, 6^e mois (ch. 77, 2a): "[Au jour] *yi-sseu* (6 juillet 1411)¹), l'eunuque (*nei-kouan*) Tcheng Houo et autres, qui avaient été envoyés en mission dans les pays barbares des mers d'Occident, revinrent; ils offrirent [à l'Empereur] le roi du royaume de la Montagne de Si-lan (Ceylon), Ya-lie-k'ou-nai-eul (Alagakkonāra), et les membres de sa famille, qu'ils avaient faits prisonniers. Quand [Tcheng] Houo et autres furent envoyés au début en ambassade chez les barbares²), ils arrivèrent à la Montagne

1) Dans mon article (p. 280), "*ki-sseu*" est une faute d'impression. Mais j'ai commis ensuite, en lisant trop vite le texte du *Ming che*, une grave inadvertance que je tiens à rectifier; il faut lire: "Ce mois-là, on mit en prison le 右參議 *yeou-ts'an-yi* du Kiao-tche, 解縉 Hiai Tsin"; il n'est pas question de la soumission du Kiao-tche.

2) 和等初使諸番. Cette rédaction semblerait indiquer qu'il s'agit de la 1^{re} ambassade, celle de 1405—1407, et non du "début" de la seconde; il serait d'ailleurs très naturel que Tcheng Houo, au cours de sa 1^{re} ambassade qui le mena déjà jusqu'en Inde, eût tenté de faire escale à Ceylan. Sur cette question, cf. mon travail de 1933, 277—279. S'il s'agit bien de la 1^{re} ambassade, il faut que le roi Alagak-

de Si-lan (Ceylan). Ya-lie-k'ou-nai-eul se montra arrogant et irrespectueux et désira mettre à mal [Tcheng] Houo. [Tcheng] Houo l'apprit et s'en alla. Ya-lie-k'ou-nai-eul ne montrait en outre aucune affection pour les royaumes voisins, et à diverses reprises il pilla au passage leurs ambassades; tous les barbares souffraient de son fait. Quand [Tcheng] Houo revint, il passa à nouveau par la Montagne de Si-lan (及和歸復經錫蘭山). Alors [Ya-lie-k'ou-nai-eul] attira [Tcheng] Houo dans l'intérieur du royaume et ordonna à son fils 納顏 Na-yen¹) de réclamer de l'or, de l'argent et des objets précieux; [Tcheng Houo] n'en donna pas. [Ya-lie-k'ou-nai-eul] fit partir secrètement plus de 50000 soldats barbares pour piller les navires de [Tcheng] Houo, et il fit abattre des arbres pour bloquer les passages et couper la route du retour à [Tcheng] Houo, et empêcher [ainsi] que [la flotte et l'escorte de Tcheng Houo] se portent secours mutuellement. [Tcheng] Houo et autres l'apprirent. Immédiatement, ils pressèrent leurs gens pour revenir aux navires; mais la route était déjà coupée. [Tcheng] Houo dit à ses subordonnés: "Puisque le gros des brigands s'est déjà mis en route, l'intérieur du pays doit être vide. [Ces gens] se disent d'ailleurs que nous sommes une troupe étrangère, isolée et apeurée, et qui ne peut rien faire. Agissons à l'improviste et attaquons; nous pourrions atteindre notre but. Alors [Tcheng Houo] ordonna à des gens de se rendre secrètement aux navires par une autre voie, prescrivant à l'armée impériale (*kouan-kiun*) de se défendre jusqu'à la mort. Lui-même, avec les 2000 et tant d'hommes

konāra ait été sur le trône dès 1405—1407; j'ai dit en 1933 pourquoi ce roi Alagak-konāra doit être Vijaya Bāhu VI, et non Bhuvaneka Bāhu V comme l'avait admis M. S. Lévi. Mais on va voir que la suite du texte des *Che-lou*, dont le *Ming che* s'inspire, implique que les mauvaises intentions du roi de Ceylan se soient manifestées au début du second voyage, quand Tcheng Houo allait vers l'Ouest, et que la lutte se soit engagée quand Tcheng Houo repassa par Ceylan, en route pour la Chine. Nous ne saurions donc toujours rien d'une tentative d'escale à Ceylan en 1405—1407.

1) Je n'ai pas retrouvé ce nom ailleurs.

qu'il avait, vint par une voie de traverse attaquer la ville royale et l'enleva; il captura vivants Ya-lie-k'ou-nai-eul, sa famille et ses chefs. L'armée des barbares vint à son tour assiéger la ville, et on livra bataille plusieurs fois. [Tcheng] Houo remporta une victoire complète, et enfin revint [à la Cour] avec [ses prisonniers]. Les ministres demandèrent de mettre ceux-ci à mort. L'Empereur eut pitié de la bêtise et de l'ignorance [des prisonniers] et ordonna de les libérer par indulgence; il leur fit donner des vêtements et des vivres, et ordonna au ministère des rites de délibérer pour choisir parmi les parents [de Ya-lie-k'ou-nai-eul] un homme sage qui serait proclamé roi afin de continuer la lignée dynastique." Ce récit, plus détaillé que celui du paragraphe de Ceylon dans le *Ming che*, l'est cependant moins que l'interpolation qui termine, dans l'édition des Ming, le ch. 11 des *Mémoires* de Hiuan-tsang. Il montre toutefois que, dans le récit des combats, l'interpolateur a puisé à une source autorisée, comme j'en avais l'impression en rédigeant mon premier travail (p. 278).

3°. *Troisième voyage* (pp. 290—294). *Che-lou* de Yong-lo, 10^e année, 11^e mois (ch. 86, 3a): “[Au jour] *ping-chen* (18 décembre 1412), on envoya le grand eunuque (*t'ai-kien*) Tcheng Houo et autres, porteurs d'ordres impériaux, pour aller octroyer des brocarts, des gazes, etc., à chacun selon son rang, aux rois de Man-la-kia (Malacca), Tchao-wa (Java), Tchan-tch'eng (Champa), Sou-men-ta-la (Sumatra), A-lou (Aru), K'o-tche (Cochin), Kou-li (Calicut), Nan-po-li (Lambri), P'eng-heng (Pahang), Ki-lan-tan (Kelantan), Kia-yi-lo (Caïl), Hou-lou-mo-sseu (Ormuz), 比刺 Pi-la, Lieou-chan (Maldives) et 孫刺 Souen-la.”

Che-lou de Yong-lo, 13^e année, 7^e lune (ch. 97, 1a): “[Au jour] *kouei-mao* (12 août 1415), le grand eunuque Tcheng Houo et autres, qui avaient été envoyés en ambassade dans les royaumes des mers d'Occident, revinrent.... [Au jour] *kia-tch'en* (13 août 1415),

on envoya le grand eunuque 候顯 Heou Hien et autres en ambassade dans les pays de Pang-ko-la (Bengale) et autres, pour octroyer aux rois de [ces] pays des velours et des brocarts, des soieries brochées tissées d'or, etc.”

Le premier de ces textes montre que le jour *ping-tchen* indiqué dans le *Ming che* pour l'ordre de départ du 3^e voyage est faux, comme je l'avais indiqué, mais que la vraie date est le 18 décembre 1412, et non le 8 décembre comme je l'avais admis à titre d'hypothèse. La liste des pays visités concorde avec celle que j'avais restituée; il leur faut seulement ajouter les pays mystérieux de Pi-la et de Souen-la; les textes dont je disposais ne m'avaient pas permis de dire à quel moment Tcheng Houo les avait visités (pp. 326—327).

L'intérêt du second texte est de préciser la date de l'ordre d'envoi de Heou Hien au Bengale (cf. p. 315), et de confirmer qu'il s'agit là d'un voyage indépendant de ceux que dirigea Tcheng Houo.

4^e. *Quatrième voyage* (pp. 294—299). Le *Ming che* nous avait appris que Tcheng Houo avait été envoyé en mission une quatrième fois le 28 décembre 1416, et qu'il était chargé d'escorter les ambassadeurs de 19 royaumes se préparant à retourner dans leurs pays. Le texte ne nommait, sur les 19, que Malacca et Calicut; d'après une liste d'ambassades venues en 1416, tant en éliminant des noms qui, comme Ryūkyū et Bornéo, ne devaient pas être ceux de pays visités par Tcheng Houo, qu'en complétant cette liste par des indications éparses dans les autres sections du *Ming che*, j'avais pu reconstituer une liste des 19 pays pratiquement complète. Ce travail est confirmé — et m'aurait été épargné — si j'avais eu alors accès aux *Che lou*. On y trouve en effet les deux paragraphes suivants:

Che-lou de Yong-lo, 14^e année, 11^e mois, au premier jour

[qui était] *wou-tseu* (19 novembre 1416) (ch. 103, 3a): “Les royaumes de Kou-li (Calicut), Tchao-wa (Java), Man-la-kia (Malacca), Tchan-tch’eng (Champa), Sou-men-ta-la (Sumatra), Nan-wou-li (Lambri), Cha-li-wan-ni (Jurfattan?; cf. p. 297), P’eng-heng (Pahang), Si-lan-chan (Ceylan), Mou-kou-tou-chou (Mogedoxu)¹, Lieou-chan (Maldives), Nan-po-li (Lambri), Pou-la-wa (Brawa), A-tan (Aden)², Ma-lin (Melinde), La-sa³, Hou-lou-mou-sseu (Ormuzd), K’o-tche (Cochin), ainsi que le 宣慰司 *siuan-wei-sseu* de Kieou-kiang (Palembang) envoyèrent chacun des ambassadeurs qui offrirent en tribut des chevaux ainsi que des [cornes de] rhinocéros, de [l’ivoire d’] éléphant⁴) et des produits locaux.”

Che-lou de Yong-lo, 14^e année, 12^e mois (ch. 103, 6a—7a): “[Au jour] *ting-mao* (28 décembre 1416), les ambassadeurs des royaumes de Kou-li (Calicut), Tchao-wa (Java), Man-la-kia (Malacca), Tchan-tch’eng (Champa), Si-lan-chan (Ceylan), Mou-kou-tou-chou (Mogedoxu), Lieou-chan (Maldives), Nan-po-li (Lambri), Pou-la-wa (Brawa), A-tan (Aden), Sou-men-ta-la (Sumatra), Ma-lin (Melinde), La-sa, Hou-lou-mou-sseu (Ormuzd), K’o-tche (Cochin), Nan-wou-li (Lambri), Cha-li-wan-ni (Jurfattan?), P’eng-heng (Pahang), ainsi que du *siuan-wei-sseu* de Kieou-kiang (Palembang), prirent congé pour s’en retourner. On leur octroya des vêtements brodés. On

1) J’ai gardé cette orthographe traditionnelle; M. Ferrand me fait savoir que la prononciation locale est Mogudíšo; cf. d’ailleurs *JA*, 1921, II, 315.

2) J’ai dit à tort (pp. 262—263) que Tcheng Houo n’avait visité Aden qu’en 1421—1422; les textes mêmes que j’ai cités pp. 295 et 297 montrent qu’il y alla dès 1416—1419.

3) Sur La-sa, cf. pp. 298—299. M. Ferrand me suggère لاَحْسَاء al-Ahsā sur le Golfe Persique; c’est possible, encore que la correspondance phonétique ne soit pas parfaite, et que la situation ne cadre pas avec ce qui est indiqué sur la carte du *Wou-pei tche*. En indiquant “L’Ahsa on the Persian Gulf”, Bretschneider (*Med. Res.*, II, 158) avait déjà eu la même idée que M. Ferrand; l’indication nous avait échappé.

4) *Si-siang* signifie littéralement “rhinocéros et éléphant”, mais l’ellipse que suppose ma traduction est fréquente dans les textes.

envoya l'eunuque (*tchong-kouan*) Tcheng Houo et autres qui, portant des ordres impériaux ainsi que des brocards, des gazes et autres soieries, les accompagneraient pour aller octroyer [ces ordres et ces présents] à chacun des rois. De plus on octroya un sceau et un brevet à 可亦里 K'o-yi-li, roi du royaume de K'o-tche (Cochin)¹); et on promut la montagne centrale de son royaume comme "Montagne protectrice du royaume" (鎮國山 *Tchen-kouo-chan*)...²).

La liste des 19 royaumes (18 royaumes et le *siuan-wei-sseu* de Palembang) concorde avec celle que j'avais reconstituée. Elle offre cependant une difficulté. J'ai admis en 1933 (p. 296) que les deux noms de Nan-po-li et de Nan-wou-li correspondaient à Lambri et supposé qu'il était venu à deux reprises, en 1416, des ambassades de Lambri. Les deux passages des *Che-lou* montrent au contraire que des ambassadeurs du Nan-po-li et d'autres du Nan-wou-li ont été reçus simultanément le 19 novembre 1416, et ont pris congé simultanément le 28 décembre 1416. Je n'en persiste pas moins à penser que Nan-po-li et Nan-wou-li représentent tous deux Lambri. Devons-nous supposer qu'en 1416 le pays était divisé entre deux princes dont chacun envoya une ambassade, et que les deux ambassades furent enregistrées avec des transcriptions légèrement divergentes?

Che-lou de Yong-lo, 17^e année, 7^e mois (ch. 114, 3b): "[Au jour] *keng-chen* (8 août 1419),... l'armée impériale (*kouan-kiun*) revint des mers d'Occident. L'Empereur transmet aux fonctionnaires

1) Le nom du roi K'o-yi-li de Cochin apparaît pour la 1^{re} fois en 1411 (*Ming che*, 326, 2a); et ce même roi K'o-yi-li, comme on le verra plus loin, envoie encore une ambassade en 1433.

2) Vient ensuite le texte, sans intérêt historique, de l'inscription que composa Yong-lo pour être gravée au haut de la montagne de Cochin; ce texte se retrouve, avec des variantes insignifiantes, dans *Ming che*, 326, 2a-b.

du Ministère des rites de la résidence temporaire (*hing-tsai*)¹) un édit qui disait: “Généraux et soldats ont franchi les océans; ils ont parcouru plusieurs myriades de *li*, traversé plusieurs dizaines de royaumes; ce sont là des mérites, et il convient de reconnaître ces mérites. Aux 都指揮 *tou-tche-houei*, il sera accordé [l'équivalent de] 20 lingots (*ting*) en papier-monnaie (*tch'ao*); aux *tche-houei*, de 18 lingots; aux chiliarques, centeniers, officiers des garnisons (衛所鎮撫 *wei-so tchen-fou*), de 16 lingots; aux chefs d'escouade (火長 *houo-tchang*; cf. p. 306), de 15 lingots; aux combattants sous les drapeaux (旗軍 *k'i-kien*; cf. p. 306), de 13 lingots.” Le 8 août 1419 est bien la date indiquée pour le retour dans le *Ming che* (cf. p. 295).

5°. *Cinquième voyage* (pp. 299—300). *Che-lou* de Yong-lo, 19^e année, 1^{er} mois (ch. 119, 6a): “[Au jour] *kouei-sseu* (3 mars 1421), les ambassadeurs de 16 royaumes, Ormuzd et autres, retournerent dans leurs pays; on leur octroya des billets de banque, des soieries, des vêtements et des doublures (表裏 *piao-li*)²). On envoya à nouveau le grand eunuque (*t'ai-kien*) Tcheng Houo et autres, qui, porteurs d'ordres impériaux, ainsi que de brocarts, gazes, etc., iraient les octroyer aux rois des divers royaumes, et voyageraient en compagnie des ambassadeurs.”

A la fin de la notice des “*Annales principales*” du *Ming che* sur la 19^e année de Yong-lo, il est dit (7, 4a) que, “cette année-là,.... Ormuzd, Aden, Tsou-fa-eul (Djofar)³), La-sa, Brawa, Mogedoxu, Calicut, Cochin, Caïl, Ceylan, les Maldives, Lambri, Sumatra, Aru,

1) C'est-à-dire de Pékin; Pékin, choisi comme “capitale du Nord” (Pei-king) par Yong-lo dès 1403, resta *hing-tsai*, “résidence temporaire”, la “capitale” (*king-che*) étant à Nankin, jusqu'au jour où il devint à son tour la “capitale” (*king-che*), c'est-à-dire jusqu'au début de 1421; cf. *Ming che*, 40, 2a.

2) Il doit s'agir de brocarts et de satin pour les vêtements, et de taffetas pour les doublures; cf. par exemple *Yuan che*, 77, 7b.

3) J'ai gardé la transcription courante Djofar; l'orthographe exacte est Zafār ou Zufār (cf. *JA*, 1925, I, 308—309).

Malacca, Kan-pa-li (Coyampadi?), Sulu, Bengale, Bornéo et le roi de Kou-ma-la-lang offrirent le tribut." Si on retranche les noms à partir de Sulu, qui sortent du cadre du voyage de Tcheng Houo et doivent provenir d'un autre texte, on a une liste de 16 royaumes commençant par Ormuzd; c'est bien probablement là la liste des 16 royaumes débutant par Ormuzd qui est visée par le texte des *Che-lou* portant sur le 3 mars 1421. L'année chinoise avait commencé le 2 février 1421. Nous en devons conclure ou que le *Ming che* a mis ici sous 1421 une liste qui devrait être en réalité sous 1420, ou que ces 16 ambassades sont arrivées tout au début de 1421, après le 2 février toutefois, et ont pris congé dès le 3 mars suivant. Nous devons à ce texte de connaître les escales prévues et probablement observées dans le cinquième voyage de Tcheng Houo, pour lequel je n'avais que des données insuffisantes, faute d'oser faire alors état de la liste des "Annales principales". A ces escales, il faut toutefois ajouter le Siam, comme je l'avais supposé, et comme le texte suivant des *Che-lou* le confirme:

Che-lou de Yong-lo, 20^e année, 8^e mois (ch. 123, 9b): "[Au jour] *jen-yin* (3 septembre 1422),... l'eunuque Tcheng Houo et autres, qui avaient été envoyés en ambassade dans les royaumes barbares, revinrent. Les royaumes du Siam, de Sumatra, d'Aden et autres envoyèrent tous des ambassadeurs qui vinrent à la suite de [Tcheng] Houo offrir en tribut des produits locaux¹."

6°. *Sixième voyage* (pp. 300—302). *Che-lou* de Yong-lo, 22^e année, 1^{er} mois (ch. 128, 3b): "[Au jour] *kia-tch'en* (27 février 1424),... [施] 濟孫 [Che] Tsi-souen, fils du défunt *siuan-wei-che* de Kieou-kiang (Palembang) 施進卿 Che Tsin-k'ing, envoya en ambas-

1) 遣使隨和貢方物. C'est là l'original du texte du *Ming che* que j'ai cité p. 299 et dont le sens est donc bien celui que j'ai indiqué, encore que le nom de "[Tcheng] Houo" soit tombé dans le *Ming che*.

sade 丘彦成 K'ieou Yen-tch'eng¹⁾ pour demander à succéder à la charge de son père, et dire en même temps que le sceau [officiel] ancien avait été détruit dans un incendie. L'empereur ordonna à [Che] Tsi-souen de succéder au poste de *siuan-wei-che*; il lui octroya des gazes, une ceinture d'or à décor en filigrane, une robe aux dragons brodée, et un sceau d'argent, et ordonna à l'eunuque Tcheng Houo d'emporter [ces objets] et d'aller les lui remettre." Il y a ici une différence de 11 jours avec le *Ming che*, qui plaçait l'envoi en mission de Tcheng Houo au 16 février 1424; en principe, le témoignage des *Che-lou* est plus autorisé.

M. Moule n'a rien trouvé dans les *Che-lou* sur le retour du 6^e voyage ou sur l'affectation de Tcheng Houo à la défense de Nankin.

7^e. *Septième voyage* (pp. 302—325). Ce voyage fut ordonné en 1430 et s'effectua vraiment en 1431—1433; Siuan-tö voulait alors reprendre la tradition de son aïeul Yong-lo. Un premier texte des *Che-lou*, à peine antérieur à l'ordre de mission de Tcheng Houo, montre Siuan-tö déjà préoccupé de la venue d'envoyés des mers du Sud. Voici le texte:

Che-lou de Siuan-tö, 5^e année, 6^e mois (ch. 67, 1 r⁰): "Le premier jour [qui était] *keng-wou* (21 juin 1430), un édit impérial aux fonctionnaires du ministère des rites de la résidence temporaire (*hing-tsai*)²⁾ dit: "J'ai entendu dire que, lorsque les barbares du Sud-Ouest s'avancent pour offrir le tribut, dès que leurs navires sont arrivés, les autorités apposent les scellés et envoient un émissaire faire un rapport au Trône; elles attendent des ordres, et seulement

1) Le mss. de Cambridge a 兵彦成 Ping Yen-tch'eng, qui est sûrement fautif. J'ai corrigé d'après un passage du *Ming che*, 324, 11b, où le personnage apparaît sous la forme 邱彦誠 K'ieou Yen-tch'eng à propos des événements de 1407; c'était un genre de Che Tsin-k'ing.

2) Au début de 1421, on avait supprimé l'épithète de *hing-tsai* en tête des noms des administrations pékinoises, mais on la rétablit en 1425, quand on songeait à ramener à Nankin la capitale véritable; l'épithète de *hing-tsai* préfixée au nom des administrations pékinoises ne disparut définitivement qu'en 1441 (cf. *Ming che*, 40, 2a; 72, 5a).

alors brisent les scellés et commencent le transport. Les envoyés sont ainsi retenus pendant plusieurs mois, et leur entretien est assuré par le peuple, à gros frais. Qu'ordre soit donné aux trois bureaux du Kouangtong, du Foukien et du Tchôkiang que désormais, quand un navire barbare arrivera, les autorités dépêchent un courrier rapide pour faire un rapport, mais que, sans attendre qu'il y ait été répondu, les fonctionnaires des trois bureaux, en coopération avec le bureau du commerce maritime étranger (*hai-p'o-sseu*), procèdent immédiatement à la pesée des denrées et la notent clairement dans les registres, puis qu'ils envoient des fonctionnaires qui, en même temps que les envoyés, transporteront [ces denrées] à la capitale, afin de diminuer un peu les frais alimentaires du peuple."

Huit jours plus tard, Siuan-tö prenait une nouvelle initiative:

Che-lou de Siuan-tö, 6^e mois (ch. 67, 4a): "[Au jour] *wou-yin* (29 juin 1430), on envoya le grand eunuque Tcheng Houo et autres pour que, porteurs d'un édit impérial, ils allassent le notifier aux royaumes barbares. L'édit disait: "J'ai reçu respectueusement "le mandat du Ciel, et j'ai hérité avec révérence le grand empire "de T'ai-tsou Kao-houang-ti (= Hong-wou), de T'ai-tsong Wen-houang-ti (= Yong-lo) et de Jen-tsong Tchao-houang-ti (= Hong-hi). "Je m'approche princièrement des dix mille royaumes pour incarner "l'extrême bonté de mes aïeux et assurer le calme à tous les êtres. "J'ai déjà proclamé une amnistie générale dans l'univers et ai "pris le nom de règne de Siuan-tö. Tous s'en sont sentis rénovés. "Mais les royaumes barbares, situés au loin par delà les mers, "n'en ont encore rien su. A présent, j'envoie expressément les "grands eunuques Tcheng Houo, Wang King-hong et autres pour "que, porteurs d'ordres impériaux, ils aillent les notifier. Que "chacun [de ces souverains barbares] suive respectueusement la "voie céleste et guide les populations, afin que tous jouissent "ensemble du bonheur de la grande paix." Pour ce qui est des

vingt royaumes que [les envoyés] traversèrent, à savoir Ormuz, la Montagne de Ceylan, Calicut, Malacca, Cochin, Brawa, Mogedoxu, Lambri, Sumatra, La-sa, les Maldives, Aru, Kan-pa-li (Koyampadi?), Aden, Djofar, Djobo¹⁾, Caïl et autres, ainsi que pour le *siuan-wei-sseu* de Kieou-kiang (Palembang), ils octroyèrent à tous leurs chefs des soieries, à chacun selon son rang²⁾.”

En présence de ce texte, il ne paraît plus douteux que l'ordre officiel d'envoi en mission de Tcheng Houo pour son septième voyage soit du 29 juin 1430, et celle du 25 mai 1430, indiquée pour un édit où il est déjà question de cette mission (cf. p. 343), ne peut viser qu'un édit préliminaire, antérieur à l'ordre impérial (*tchao*) proprement dit.

M. Moule n'a pas trouvé dans les *Che-lou* de Siuan-tö un texte mentionnant le retour de Tcheng Houo. Mais il a relevé le texte suivant, qui est important:

Che-lou de Siuan-tö, 8^e année, 8^e mois intercalaire (ch. 105, 1a)³⁾:
 “Le premier jour [qui était] *sin-hai* (14 septembre 1433), le roi de Sou-men-ta-la (Sumatra), 宰如里阿必丁 Tsai-jou-li-a-pi-ting⁴⁾ envoya son frère cadet 哈利之漢 Ha-li-tche-

1) J'ai gardé la forme usuelle de mes prédécesseurs; la vraie forme est ǃubb.

2) Je n'ai pas considéré que cette dernière phrase fût partie de l'édit. Il n'y aurait pas à objecter que Siuan-tö ne pouvait pas savoir au juste dans quels pays ses envoyés s'arrêteraient, car tous ces pays avaient envoyé des ambassades au temps de Yong-lo, et il serait naturel que Siuan-tö, voulant renouer la tradition de son grand-père, envoyât ses eunuques chez tous. Mais le *Ming che*, qui reproduit l'édit (325, 5a), n'a pas compris que la liste de pays en fût partie intégrante. Les *Che-lou* ont ajouté à l'édit une liste qui enregistre des résultats ultérieurs et qu'on ne connut qu'au bout de trois ans; il en est d'ailleurs plus ou moins de même pour les voyages précédents.

3) Ce texte a été résumé en 1925 par M. Moule dans *JRAS*, 1925, 258.

4) Il faut lire Tsai-nou [奴]-li-a-pi-ting, Zaynu-'l-Ābidīn, comme on l'a dans le *Ming che* à propos de 1405 (cf. pp. 275—276); ce roi de Sumatra aurait donc régné au moins de 1405 à 1433. Ceci se concilie difficilement avec les histoires d'assassinat et d'usurpation qui font intervenir la famille du “vieux pêcheur” (cf. pp. 290—291); il y aura lieu de reprendre l'examen des textes et de les comparer avec ce qu'on sait par ailleurs de l'histoire de ce royaume de Sumatra proche d'Atcheh.

han¹⁾ et autres [envoyés]; le roi de Kou-li (Calicut), 比里麻 Pi-li-ma, envoya comme ambassadeurs 葛不滿都魯牙 Ko-pou-man-tou-lou-ya et autres²⁾; le roi de K'o-tche (Cochin), 可亦里 K'o-yi-li³⁾, envoya comme ambassadeurs 加不比里麻

1) Le *Ming che* (325, 5a) dit qu'en 1433 Sumatra envoya en tribut une girafe (*k'i-lin*) et qu'en 1434, "Ha-li-tche-han, frère cadet du roi [de Sumatra], vint à la Cour et mourut à la capitale. L'Empereur eut pitié de lui, lui donna le titre posthume de ministre en second du Hong-lou[-sseu] (*hong-lou chao-k'ing*) et lui octroya un brevet. Les fonctionnaires s'occupèrent de ses funérailles et on préposa des familles à la garde de sa tombe. A ce moment, [Wang] King-hong fut à nouveau envoyé dans ce royaume. Le roi envoya son frère cadet 哈尼者罕 Ha-ni-tchō-han qui, à la suite [de Wang King-hong], vint à la Cour. L'année suivante, on fit dire que le roi était vieux et ne pouvait s'occuper des affaires, et demandait à transmettre le trône à son fils. On donna alors l'investiture royale au fils, 阿卜賽亦的 A-pou-sai-yi-ti (Abū-Sa'īd). A partir de ce moment, les ambassades tributaires [de Sumatra] se raréfièrent progressivement". Je crains qu'il n'y ait dans ce texte du *Ming che* certaines confusions. Comme on le verra plus loin, ce n'est point Sumatra qui envoie en 1433 une girafe. Par ailleurs, il est possible que Ha-li-tche-han soit venu de Sumatra à Pékin deux ans de suite, mais ce n'est pas certain. Enfin, on est bien tenté de voir dans le frère cadet Ha-ni-tchō-han un doublet du frère cadet Ha-li-tche-han. Et s'il y a eu confusion sur ce point, la nouvelle mission de Wang King-hong en 1434, dont j'ai fait état en 1933 d'après le présent passage (p. 239), ne serait rien moins qu'assurée. Les noms du ou des frères cadets ont été sautés et celui d'A-pou-sai-yi-ti mutilé dans Groeneveldt, *Notes on the Malay Archipelago*², 212—213. Le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou* place aussi en 1435 la demande du roi de passer le pouvoir à son fils.

2) On lit dans le *Ming che*, § de Calicut (326, 1b): "La 8^e année de Siuan-tō (1433), le roi Pi-li-ma envoya un ambassadeur qui vint apporter le tribut en compagnie des ambassadeurs des pays de Sumatra et autres. L'ambassadeur resta longtemps à la capitale. La 1^{re} année de Tcheng-t'ong (1436), on lui ordonna de prendre passage sur le navire de tribut de Java et de retourner en Occident. Depuis lors, il ne vint plus [d'envoyés de ce pays]".

3) Sur le roi K'o-yi-li de Cochin, cf. *supra*, p. 288. Le *Ming che* dit (326, 2b): "La 8^e année [de Siuan-tō] (1433), le roi K'o-yi-li envoya des ambassadeurs qui vinrent apporter le tribut en compagnie de [ceux des] royaumes de la Montagne de Ceylan et autres. La 1^{re} année de Tcheng-t'ong (1436), on envoya ces ambassadeurs prendre passage sur la jonque de tribut de Java pour retourner dans leur pays, et on octroya un ordre impérial pour récompenser leur roi". Le nom de l'ambassadeur est à couper en Kia-pou et Pi-li-ma. Pi-li-ma se retrouve au membre de phrase précédent comme nom du roi de Calicut. Quant à Kia-pou (*Kabu), c'est le même élément qu'on retrouve à Calicut dans le Ko-pou de Ko-pou-man-tou-lou-ya, et à Caïl (*Ming che*, 326, 6b) dans le nom du prince 葛卜者麻 Ko-pou-tchō-ma de 1411.

Kia-pou-pi-li-ma et autres; le roi de la Montagne de Ceylan, **不刺葛麻巴忽刺批** Pou-la-ko-ma-pa-hou-la-pi, envoya comme ambassadeurs **門你得奈** Men-ti-tō-nai et autres¹⁾; le roi de Tso-fa-eul (Djofar), **阿里** A-li (°Ali), envoya comme ambassadeurs **哈只忽先** Ha-tche-hou-sien (Ḥāǰī Husain) et autres²⁾; le roi d'A-tan (Aden), **抹立克那思兒** Mo-li-k'o-na-sseu-eul (Malik Nāšir [ou Malik Našr?]), envoya comme ambassadeurs **普巴** P'ou-pa et autres³⁾; le roi de Kan-pa-li, **兜哇刺笞** Teou-wa-la-tcha (Devarāja), envoya comme ambassadeurs **段思力鑑** Touan-sseu-li-kien et autres⁴⁾; le roi d'Ormuz,

1) Le *Ming che* (326, 3a) dit: "La 8^e année [de Suan-tō] (1433), le roi de [la Montagne de Ceylan], Pou-la-ko-ma-pa-hou-la-pi, envoya des ambassadeurs apporter le tribut. La 1^e année de Tcheng-t'ong (1436), on leur ordonna de prendre passage sur la jonque de tribut de Java et de s'en retourner. On octroya un ordre impérial pour instruire [le roi]". Le nom est à corriger en Pou-la-ko-ma-pa-hou-la-tcha [扎], et il s'agit de Parakkāma Bāhu rāja; cf. pp. 278—279.

2) On lit dans le *Ming che* (326, 4b): "La 5^e année de Suan-tō (1430), [Tcheng] Houo fut à nouveau envoyé en ambassade dans ce royaume. Le roi A-li (°Ali) envoya immédiatement des ambassadeurs pour apporter le tribut; la 8^e année (1433), ils parvinrent à la capitale. La 1^e année de Tcheng-t'ong (1436), ils retournèrent dans leur pays. On octroya une lettre impériale pour féliciter leur roi".

3) Cf. *Ming che*, 326, 5a, § d'Aden: "La 5^e année de Suan-tō (1430), comme les barbares d'au-delà des mers manquaient depuis longtemps au tribut, on ordonna de nouveau à [Tcheng] Houo d'aller, porteur d'ordres impériaux, les leur notifier. Le roi [d'Aden], Mo-li-k'o-na-sseu-eul, envoya immédiatement des ambassadeurs offrir le tribut; la 8^e année (1433) ils arrivèrent à la capitale; la 1^e année de Tcheng-t'ong (1436) seulement ils s'en retournèrent. Par la suite, la dynastie céleste (= chinoise) n'envoya plus d'ambassadeurs; et les ambassades de tribut des barbares lointains n'arrivèrent plus non plus." "Malik" signifie "roi", et était passé dans l'usage courant; Marco Polo parle du *melik* d'Ormuz, de Ḳalhāt (éd. Yule-Cordier, II, 450, 451); parfois on l'a pris pour un nom; cf. Mo-li-k'o (Malik), donné comme nom du sultan d'Égypte par un document des Ming (Bretschneider, *Med. Res.*, II, 308—309). Reste Na-sseu-eul, soit Nāšir, ou à la rigueur Našr. Le roi d'Aden est en principe, à cette époque, le souverain rasūlide du Yemen, et on devrait songer à Nāšir Aḥmad. Toutefois, d'après Stanley Lane-Poole, *The Mohammadan Dynasties*¹, p. 99, Nāšir Aḥmad régna de 1400 à 1426 et, après les courts règnes de ses deux fils, eut pour troisième successeur son frère Zāḥir Yaḥyā, qui régna de 1428 à 1438. C'est donc ce dernier qui devrait être le roi d'Aden mentionné par notre texte, mais en ce cas les noms ne concordent nullement.

4) Cf. *Ming che*, 326, 6b, § de Kan-pa-li: "La 5^e année de Suan-tō (1430), [Tcheng] Houo alla de nouveau notifier les ordres impériaux à ce pays. Le roi Teou-

賽弗丁 Sai-fou-ting (Saifu-'d-Dīn), envoya les barbares (*fan-jen*) 馬刺足 Ma-la-tsou et autres¹); le roi de Caïl envoya comme ambassadeurs 阿都儒哈蠻 A-tou-jou-ha-man ('Abdu-'r-Rahmān?) et autres²); le royaume de T'ien-fang (Arabie, La Mecque) envoya le chef (*t'eu-mou*) 沙獻 Cha-hien et autres³);

wa-la-tcha [札] (Devarāja) envoya des ambassadeurs apporter le tribut; la 8^e année (1433), ils arrivèrent à la capitale; la 1^{re} année de Tcheng-t'ong (1436), ils prirent passage sur un navire de Java pour retourner dans leur pays. On octroya un ordre impérial pour récompenser le roi." Sur Kan-pa-li = probablement Koyampadi (Coimbatore), cf. p. 290. Le nom de l'envoyé pourrait également être lu Kia [段]-sseu-li-kien.

1) Cf. *Ming che*, 326, 6a, § d'Ormuz: "La 5^e année de Sian-tō (1430), on envoya de nouveau [Tcheng] Houo promulguer un édit impérial dans ce royaume. Le roi, Sai-fou-ting, envoya alors des ambassadeurs apporter le tribut; la 8^e année (1433), ils arrivèrent à la capitale; on leur donna banquets et présents plus que selon les règles ordinaires; la 1^{re} année de Tcheng-t'ong (1436), ils prirent passage sur le navire de Java pour retourner dans leur pays. Après quoi, les rapports cessèrent." D'après le *Wou-hio pien*, le roi d'Ormuz aurait, dès 1405, envoyé Ma-la-tsou en Chine. J'avais déjà exprimé en 1933 des doutes à ce sujet (pp. 431—432, 440). Avec le texte des *Che-lou* qui porte sur 1433, nous pouvons tenir pour presque certain que le prétendu ambassadeur 'Izzu-'d-Dīn du prétendu royaume de Hou-lou-mou-ngen de 1405 et le prétendu ambassadeur Ma-la-tsou du royaume de Hou-lou-mou-sseu de 1405 également proviennent de confusions dans le *Wou-hio pien* (et dans le *Sì-yang tch'ao-kong tien-lou*); il s'agit dans un cas de l'envoyé d'Ormuz, 'Izzu-'d-Dīn, venu en 1414, et, dans l'autre, de l'envoyé d'Ormuz, Ma-la-tsou, venu en 1433.

2) Cf. *Ming che*, 326, 6b, § de Caïl: "La 5^e année de Sian-tō (1430), [Tcheng] Houo alla de nouveau octroyer [des dons] à ce pays. La 8^e année (1433), il vint apporter le tribut en compagnie de onze royaumes, Aden et autres." On notera que le texte des *Che-lou* que je traduis ne nomme que dix royaumes et commence par Sumatra, au lieu que la phrase du *Ming che* supposerait 12 royaumes (Caïl + 11 autres), ou au moins 11 (Caïl compris), et dont la liste commencerait par Aden; le *Ming che* n'aurait donc pas pris directement son information aux *Che-lou*. On retrouvera le chiffre de "11 royaumes" plus loin.

3) Cf. pp. 303—304, et *Ming che*, 332, 10b, § du T'ien-fang: "La 5^e année de Sian-tō (1430), Tcheng Houo fut envoyé en ambassade dans les mers d'Occident... Le roi [du T'ien-fang] envoya aussi des représentants (陪臣 *p'ei-tch'en*) qui, en compagnie des envoyés de la Cour [de Chine], vinrent apporter le tribut. Sian-tsong (= Sian-tō) s'en réjouit, et leur fit des dons qui dépassaient les règles ordinaires. Ce ne fut que la 1^{re} année de Tcheng-t'ong (1436) qu'on leur ordonna de prendre passage sur le navire de tribut de Java et de s'en retourner. On leur octroya des soieries et un ordre impérial qui félicitait le roi." Le nom de l'envoyé arabe est écrit 沙獻 Cha-wan dans les autres sources (cf. Duyvendak, *Ma Huan re-examined*, p. 74), et Cha-wan est vraisemblablement la bonne leçon.

[tous ces ambassadeurs] vinrent offrir en tribut des girafes (*k'i-lin*)¹), éléphants, chevaux, etc. L'Empereur se rendit à la Porte 奉天 Fong-t'ien²) pour recevoir ces [présents]. Le président du Ministère des rites de la résidence temporaire³), 胡濙 Hou Jong⁴), considérant que le *k'i-lin* était un animal de bon augure, vint à la tête des fonctionnaires pour offrir [à l'Empereur] ses félicitations. L'Empereur dit: "Les produits des pays lointains ne m'inspirent pas d'affection. Je songe à la sincérité complète avec laquelle [les ambassadeurs] les ont amenés de loin, et c'est seulement pourquoi je les reçois. Il ne vaut pas de me féliciter⁵)." "

Les notes tirées du *Ming che* et que j'ai jointes à la traduction du présent texte montrent que les ambassades arrivées en 1433 restèrent toutes en Chine jusqu'en 1436. Il doit y avoir à ce sujet dans les *Che-lou* un paragraphe dont je ne possède pas le texte, mais le fait est confirmé par les "Annales principales" du *Ming che* (10, 1b), où on lit, sous 1436: "Cette année-là,... on envoya les ambassadeurs de 11 royaumes, Calicut, Sumatra [et autres], qui étaient venus apporter le tribut au temps de Siuan-tö, retourner dans leurs pays." Il y avait donc bien onze ambassades, encore que le texte des *Che-lou* n'en énumère que dix.

1) La [ou les] girafe venait en réalité seulement avec les envoyés de la Mecque (cf. pp. 303, 323); c'est parce que ces présents sont mis ici globalement au compte d'une liste d'ambassades commençant par celle de Sumatra que le *Ming che*, ainsi qu'on l'a vu plus haut, fait offrir une girafe par Sumatra en 1433.

2) Tout ceci se passe à Pékin, où je ne connais pas de Fong-t'ien-men; j'aurais pensé qu'il faut corriger en 承天門 Tch'eng-t'ien-men, nom de la 1^{re} porte du Palais impérial en sortant du Palais vers le Sud (cf. *Ming che*, 40, 2a); il est naturel que l'Empereur y soit venu recevoir les présents des ambassadeurs. Toutefois c'est déjà à "Fong-t'ien-men" que Yong-lo serait allé en 1415 recevoir une girafe envoyée par le roi de Melinde (*Ming che*, 326, 5b; et cf. p. 316).

3) *Hing-tsai*, c'est-à-dire Pékin; cf. *supra*, p. 291; M. Moule, p. 258, avait pensé qu'il s'agissait de Nankin.

4) Sur Hou Jong, cf. *Ming che*, 169, 1b—2b; il vécut de 1375 à 1463.

5) Sur des initiatives analogues de fonctionnaires lors de l'arrivée de girafes en 1414 et 1415, cf. mon travail de 1933, p. 316, et ajouter *Ming che*, 151, 3b.

L'importance du texte des *Che-lou*, outre les noms d'envoyés qu'il nous révèle, consiste en ce qu'il établit que toutes ces ambassades ont été reçues par l'Empereur en même temps, le 14 septembre 1433, et ceci empêche de maintenir intégralement les solutions que j'avais proposées en 1933 (pp. 323—324). Tcheng Houo, arrivé à T'ai-ts'ang du Kiangsou le 7 juillet 1433, parvenait à la capitale le 22 juillet, et l'Empereur décernait des récompenses le 27 juillet. Comme le *Ming che* mentionne la présentation de la girafe le 14 septembre, et qu'il doit bien s'agir de la girafe de La Mecque, j'ai supposé que les envoyés de La Mecque n'étaient arrivés en Chine qu'assez longtemps après Tcheng Houo. Mais ce qui valait pour les envoyés de La Mecque ne jouait pas au même titre pour ceux des autres pays. Or, nous voyons aujourd'hui, par le texte des *Che lou*, que ce ne sont pas seulement les envoyés de La Mecque, mais ceux de tous les pays dont les ambassades étaient venues "à la suite" de Tcheng Houo, qui n'ont été reçus par l'Empereur que le 14 septembre. Peut-être faut-il donc admettre, comme je l'ai envisagé subsidiairement, que le navire retour de La Mecque arriva à temps pour rejoindre la flotte principale de Tcheng Houo à Calicut en avril 1433; les envoyés de La Mecque seraient alors arrivés en Chine en même temps que les autres ambassadeurs. Quant à l'intervalle entre la réception de Tcheng Houo à la capitale le 27 juillet et celle des ambassadeurs étrangers le 14 septembre, on peut en rendre compte de la façon suivante. La capitale est alors Pékin, et c'est là que se trouve l'Empereur. Pour que Tcheng Houo, qui n'est arrivé à T'ai-ts'ang du Kiangsou que le 7 juillet, soit déjà le 22 juillet à Pékin, où l'Empereur le reçoit le 27, il faut qu'il ait voyagé par des voies extrêmement rapides. Les ambassades étrangères, nombreuses et encombrées de girafes, d'éléphants, d'autruches, ont dû être acheminées plus lentement; c'est là, à mon sens, l'explication du délai qui m'avait

étonné quand, en 1933, je n'ai pas réfléchi que la réception impériale se plaçait non à Nankin, mais à Pékin.

Depuis que le présent article était rédigé, M. Moule a eu l'obligeance de rechercher et de m'envoyer quelques extraits des *che-lou* de 1436 relatifs aux ambassades de Java, et en particulier celui auquel je faisais allusion ci-dessus pour le renvoi des onze ambassades venues en 1433. Voici ces textes.

1°. *Che-lou* de Tcheng-t'ong, 1^{re} année, 3^e lune (ch. 15, 1b), le 1^{er} jour [qui était] *ting-mao* (18 mars 1436): "Le royaume de Java envoya un ambassadeur apporter en tribut des produits du pays."

2°. *Ibid.*, 6^e lune (ch. 18, 6b): "[Au jour] *sin-hai* (30 juin 1436), le royaume de Java envoya comme ambassadeurs 亞列牙者 Ya-lie-ya-tchō et autres;... on octroya à tous des soieries, etc., à chacun selon son rang." Cet ambassadeur est celui qui, dans le texte suivant et dans le *Ming che* (324, 9b; cf. aussi Groeneveldt, *Notes*², 164), est simplement appelé 亞烈 Ya-lie. Groeneveldt a adopté sans raison une prononciation méridionale à consonne finale "A-liet". Le personnage s'appelait probablement 'Ali-āji, āji étant soit *hāji*, "pèlerin de La Mecque", soit l'indonésien *hāji* > *āji*, "roi", "prince" (cf. *BEFEO*, IV, 314; *JA*, 1919, II, 193 et 194).

3°. *Ibid.*, 6^e lune intercalaire, jour *wou-yin* (27 juillet 1436) (ch. 19, 3b): "L'ambassadeur du royaume de Java, 馬用良 Ma Yong-leang, [adressa] lui-même [un mémorial au trône], où il exposait que, lorsque l'[ambassadeur] précédemment en charge, 八諦 Pa-ti, était venu à la Cour, on avait octroyé [à Pa-ti] une ceinture d'argent. A présent il demandait qu'on donnât à Ya-lie une ceinture d'or, et demandait qu'à Pa-ti, 南巫 Nan-wou et autres, on donnât des ceintures d'argent. L'Empereur, considérant

que le royaume de Java s'acquittait avec zèle de ses devoirs de tributaire, sans s'en être relâché avec le temps, donna à tous ce [qu'on demandait]." Le *Ming che* (324, 9b) est beaucoup plus bref, mais avec un détail que les *Che-lou* ne donnent pas : "La 1^{re} année de Tcheng-t'ong (1436), l'ambassadeur (使臣 *che-tch'en*) Ma Yong-leang dit que lorsque l'[ambassadeur] précédemment en charge, Pa-ti, était venu à la Cour, on lui avait octroyé par faveur une ceinture d'argent; qu'à présent Ya-lie était un fonctionnaire du 4^e rang, et que [lui, Ma Yong-leang,] demandait qu'on lui octroyât une ceinture d'or. [L'Empereur] approuva."

Groeneveldt (p. 164) avait compris que Ma Yong-leang était un envoyé impérial chinois; déjà peu probable avec le *che-tch'en* du *Ming che*, cette explication me paraît impossible avec le *Tchao-wa kouo che-tch'en* des *Che-lou*; le personnage a un nom chinois, ce qui n'est pas sans exemple dans les relations entre Java et la Chine et on en verra deux autres exemples plus loin, mais il est ambassadeur du roi de Java. Je ne vois toutefois pas quel rôle il joue exactement, et suppose qu'il s'agit d'un ambassadeur venu antérieurement — peut-être celui du 18 mars 1436 — et qui était encore à la Cour. Il est de même difficile d'expliquer que si Pa-ti a été à la tête d'une ambassade précédente et a reçu une ceinture d'argent, il soit ici en sous-ordre et reçoive encore la même distinction. On pourrait supposer à la rigueur que cette fois il s'agit d'un personnage différent, quoique de même nom, ou encore que cette fois un seul personnage s'appelle Pa-ti-nan-wou (*Padinamu?, *Padinambu?). Je manque d'éléments pour en décider.

4°. *Ibid.*, 6^e lune intercalaire, jour *ki-tch'eou* (7 août 1436) (ch. 19, 8b—9a): "L'ambassadeur du royaume de Java, 高乃生 Kao Nai-cheng, fit un rapport au trône, [disant] qu'il avait reçu de son roi mission de venir apporter en tribut des produits de [son] pays, mais que son navire d'origine avait péri dans l'assaut

des vents; qu'il désirait se procurer lui-même les matériaux [de construction], mais demandait qu'on ordonnât aux autorités compétentes de lui fournir des ouvriers pour construire le navire, afin qu'il retournât dans son pays. [L'Empereur] approuva."

5°. *Ibid.*, 6^e lune intercalaire (ch. 19, 9b): "[Au jour] *jen-tch'en* (10 août 1436), l'ambassadeur du royaume de Java, 財富八致滿榮 *Ts'ai-fou-pa-tche-man-jong*, [adressa] lui-même [un mémorial au trône,] où il disait qu'à l'origine son nom de famille était 洪 *Hong* et son nom personnel 茂仔 *Mao-tseu*; qu'il était un homme du peuple de la sous-préfecture de Long-k'i au Foukien; qu'il était pêcheur de profession; qu'il avait été enlevé par les pirates japonais, et s'était enfui à Java où il avait pris son nom actuel; qu'on l'avait envoyé pour venir offrir des produits du pays à la capitale; [mais] qu'il désirait retourner à sa profession [d'origine]. L'Empereur ordonna aux autorités de lui donner des moyens de transport et des vivres et de le renvoyer dans sa famille." Après quelque hésitation, j'ai renoncé à rendre, au début du nom, *ts'ai-fou* par "richard"; ce n'est pas en effet l'usage de mettre de telles désignations après un titre d'envoyé; et d'ailleurs les secours accordés ensuite par l'Empereur n'indiquent pas que le personnage ait été fortuné.

6°. *Ibid.*, 6^e lune intercalaire (ch. 19, 9b—10a): "[Au jour] *kouei-sseu* (11 août 1436), on envoya Ko-pou-man-tou-lou-ya et autres, ambassadeurs des onze royaumes de Calicut, Sumatra, Ceylan, Cochin, La Mecque, Caïl, Aden, Ormuz, Djofar, Kan-pa-li et Cambodge (Tchen-la), pour s'en retourner dans leurs pays en compagnie des ambassadeurs du royaume de Java 郭信 *Kouo Sin* et autres. Un ordre impérial fut adressé au roi de Java 楊惟西沙 *Yang-wei-si-scha*, disant: "[Toi], le roi, tu as rempli tes obligations "de vassal dès les règnes précédents sans te relâcher. A présent

“que je suis monté sur le trône, tu as envoyé de nouveau des
 “ambassadeurs pour offrir le tribut. Ta sincérité est complète. Au
 “temps de [l’Empereur] Siuan-tö, onze royaumes, de celui de
 “Calicut à celui du Cambodge, ont envoyé chacun des ambassadeurs
 “que ne s’en sont pas encore retournés. A présent, roi, ton am-
 “bassadeur s’en retourne. Je lui donne spécialement un navire de
 “mer pour qu’il s’en retourne avec tous ces envoyés. Que [toi],
 “le roi, redoubles d’attention pour les traiter avec bienveillance,
 “et les renvoies séparément chacun dans son pays. Tu seconderas
 “ainsi en quelque mesure mon sentiment d’affection pour les [peuples]
 “au loin.” De plus on ordonna aux onze envoyés, Ko-pou-man-
 tou-lou-ya et autres, d’emporter des ordres impériaux pour les
 notifier à leurs rois.”

Ainsi le onzième royaume, qui manquait dans le texte du 14 septembre 1433, était celui du Cambodge (Tchen-la), dont l’ambassade a pu d’ailleurs arriver à une autre date. J’aurais pu m’en apercevoir, car il m’avait échappé que le texte ci-dessus est reproduit sous une forme un peu abrégée dans *Ming che*, 324, 9b, et est traduit dans Groeneveldt², 164; toutefois Groeneveldt a supprimé le nom de Kouo Sin, que le *Ming che* indique correctement. Auparavant, le *Ming che* donne bien aussi la liste des onze royaumes, y compris le Tchen-la; s’il n’y en a que dix dans la traduction de Groeneveldt, c’est que celui-ci a sauté Ceylan, par inadvertance. Le nom du roi Yang-wei-si-cha se retrouve aussi dans le *Ming che* (avec 揚 *yang* comme premier caractère), mais à propos de 1415; cette année-là le roi de Java, d’après le *Ming che*, avait abandonné son nom ancien et pris ce nom nouveau. Il s’agit de Hyang Wiçesa, dont on connaît précisément un document daté de 1415 (cf. Krom, *Hindoe-Javaansche Geschiedenis*, 426); mais il est intéressant d’apprendre que Hyang Wiçesa était encore vivant en 1436.

Les expéditions des eunuques de Yong-lo, puis de Siuan-tö, ont été en grande partie des expéditions de caractère commercial, et c'est ce que les contemporains ont consacré en donnant officiellement aux navires de leurs flottes le nom de *pao-tch'ouan*, "navires à joyaux". En outre, ces missions devaient faire rayonner au loin le prestige de la dynastie chinoise des Ming. Mais, si ces flottes étaient montées par une armée de plus de 25000 hommes, il semble bien que ce fut à l'origine pour une autre raison, dont je voudrais dire quelques mots.

Yong-lo était monté sur le trône à Nankin le 17 juillet 1402, triomphant de son neveu et prédécesseur 建文 Kien-wen; quatre jours auparavant, le 13 juillet, la trahison avait ouvert à Yong-lo les portes de la capitale, un incendie s'était déclaré au Palais, et l'empereur Kien-wen, ainsi que l'impératrice, étaient censés y avoir péri. Yong-lo fit rechercher leurs cadavres dans les décombres; soi-disant on les trouva et, le 20 juillet 1402, on célébrait les funérailles de Kien-wen (*Ming che*, 4, 3a—4b; 5, 3b). Mais beaucoup prétendaient qu'en réalité Kien-wen s'était échappé du Palais par un souterrain; jusqu'en 1440, il se trouva au Yunnan un imposteur qui disait être Kien-wen¹⁾. Le danger d'une réapparition de son neveu préoccupa longtemps Yong-lo. La biographie du bonze Yao Kouang-hiao, qui fut un des conseillers de Yong-lo, contient le passage suivant (*Ming che*, 145, 1b—2a): "La 16^e année, au 3^e mois (6 avril—5 mai 1418), [Yao Kouang-hiao] vint pour une audience impériale; il avait 84 ans. Très malade, il ne put paraître à la Cour, et resta à séjourner au 慶壽寺 K'ing-cheou-sseu. L'Empereur daigna le venir voir deux fois et lui parla avec beaucoup

1) Cf. *Ming che*, 4, 3b—4a. Kien-wen, de son vrai nom 朱允炆 Tchou Yun-wen, était né en 1377; cf. une autre version de la légende dans Giles, *Biogr. Dict.*, n° 488. C'est très arbitrairement que M. Giles donne pour la mort de Kien-wen la date formelle de 1440.

de mélancolie; il lui donna un crachoir d'or et lui demanda s'il désirait dire quelque chose. [Yao] Kouang-hiao dit: 'Le moine 溥洽 P'ou-hia est dans les liens depuis longtemps; je souhaite qu'on le libère'. P'ou-hia avait été directeur des bonzes sous l'empereur Kien-wen. Au début, quand l'Empereur [Yong-lo] était entré à Nankin, certains avaient dit que l'Empereur Kien-wen s'était échappé déguisé en bonze, et que P'ou-hia était au courant des faits; d'autres disaient que [Kien-wen] s'était caché chez P'ou-hia. L'Empereur [Yong-lo] avait alors fait arrêter P'ou-hia pour d'autres causes, et avait ordonné au *ki-che-tchong* 胡濬 Hou Jong et à d'autres de chercher partout l'Empereur Kien-wen. [On le chercha] longtemps, mais sans le trouver. P'ou-hia resta dans les liens pendant plus de dix ans. A ce moment, et sur les paroles de [Yao] Kouang-hiao, l'Empereur donna immédiatement l'ordre de faire sortir de prison [P'ou-hia]. [Yao] Kouang-hiao se prosterna et remercia; puis il mourut. L'Empereur fut violemment ému et suspendit la Cour pendant deux jours¹⁾."

Une tradition citée assez fréquemment veut que la recherche de Kien-wen en fuite ait été une des causes de l'envoi en mission de Tcheng Houo en 1405²⁾. Le texte dont on s'est inspiré est un passage de la biographie de Tcheng Houo (*Ming che*, 304, 1b; cf. Groeneveldt, *Notes*², 167): "Tch'eng-tsou (= Yong-lo) soupçonnait que l'empereur Houei (= Kien-wen) avait disparu au-delà des mers et il désirait retrouver sa trace; il désirait de plus avoir des succès militaires dans les pays étrangers et montrer que la Chine était

1) Ce texte semble bien indiquer que Yao Kouang-hiao, qui avait, en 1418, 84 ans à la chinoise (83 pour nous), soit mort la même année; il aurait donc vécu de 1335 à 1418, comme le dit Giles, *Biogr. Dict.*, n° 2436. Le *Siu yi-nien lou*, suivi par le *Yi-nien lou houei-pien* (6, 5b), n'en indique pas moins 1335—1419, j'ignore d'après quelle autorité. La mort de Yao Kouang-hiao est vraisemblablement enregistrée dans les *Che-lou*, mais n'est pas indiquée dans les "Annales principales" du *Ming che*.

2) Cf. par exemple Bretschneider, *Med. Researches*, II, 142; Giles, *Biogr. Dict.*, n° 272.

riche et puissante.” Mais la biographie de Tcheng Houo n’est pas exemple d’exagérations et même de contradictions. Je ne crois donc pas inutile d’en confirmer les indications par un paragraphe de la biographie de 胡濙 Hou Jong (1375—1463; *Ming che*, 169, 1b): “Pour ce qui est de la mort de l’empereur Houei (= Kien-wen) dans l’incendie [du Palais], certains disaient qu’il s’était échappé et beaucoup de ceux qui l’avaient servi accordaient foi [à cette tradition]. L’Empereur (Yong-lo) eut des soupçons [à ce sujet]. La 5^e année (1407), il envoya [Hou] Jong distribuer les ouvrages composés par l’Empereur (c’est-à-dire par Yong-lo lui-même), et en même temps s’enquérir de l’homme-génie (*sien-jen*) 張邈 邈 Tchang La-t’a (“Tchang Le Sale”) et parcourir les préfectures et commanderies, bourgs et villes de l’empire en recherchant secrètement où était l’empereur Kien-wen. C’est pourquoi [Hou] Jong resta très longtemps dans les provinces, d’où il ne revint que la 14^e année (1416)... La 17^e année (1419), il partit à nouveau inspecter les préfectures [des régions] de 江 Kiang, 浙 Tchö, 湖 Hou et 湘 Siang. La 21^e année (1423), il revint à la Cour, et en toute hâte alla visiter l’Empereur à 宣府 Siuan-fou¹). L’empereur était déjà couché. Ayant connu l’arrivée de Hou Jong, il se leva vite et le fit appeler. [Hou] Jong lui fit part de tout ce qu’il avait appris, et ne sortit que lorsqu’on frappait la quatrième veille. Auparavant, avant l’arrivée de [Hou] Jong, on racontait que l’Empereur Kien-wen était parti par mer. L’Empereur avait envoyé séparément plusieurs eunuques, dont Tcheng Houo, parcourir les mers et se rendre dans les mers d’Occident. Ce n’est qu’à ce moment [du retour de Hou Jong] que les soupçons

1) Siuan-fou était sous les Ming un 鎮 *tchen* correspondant au 宣德府 Siuan-tö-fou de la dynastie mongole, au 宣化府 Siuan-houa-fou de la dynastie mandchoue. Yong-lo, parti de Pékin contre le Mongol Aruqtai le 8 septembre 1423, était arrivé à Siuan-fou le 14 septembre; il y resta environ un mois.

furent dissipés.” Il semble bien résulter de ce texte que l'inquiétude de Yong-lo. au sujet d'un retour éventuel de l'Empereur Kien-wen dura presque jusqu'à la fin de son règne, et que l'enquête à ce sujet fut vraiment un des buts assignés aux expéditions de Tcheng Houo et de ses collègues.

En étudiant la liste de tissus du Bengale donnée par Ma Houan, j'ai eu à m'occuper (p. 426) d'un tissu 滿者提 *man-tchö-t'i*, vraisemblablement identique à un 滿直地 *man-tche-ti* du *Ming che*. J'ai retrouvé depuis un passage que j'avais copié il y a plus de 25 ans dans les *Che-lou* de Cambridge et où ce nom reparait. Voici le texte:

Che-lou de Hong-wou, 3^e année, 9^e lune (ch. 56, f^o 8; 20 septembre—19 octobre 1370): “Le roi du 西洋 Si-yang, 別里提 *Pie-li-t'i*¹⁾, envoya son ministre 亦迭納瓦里沙 *Yi-tie-na-wa-li-cha* (*Idenavarša?) et autres pour rendre hommage; ils présentèrent une requête sur feuilles d'or et offrirent en tribut un tigre noir, quatre couvertures en 兜羅綿 *teou-lo-mien*²⁾, huit couvertures à ramages en 漫折的 *man-tchö-ti*, quatre pièces de drap 皮剔 *p'i-t'i*³⁾, trois pièces de drap 槁尼 *kao-ni*⁴⁾, deux pièces de drap 沙馬打里 *cha-ma-ta-li*⁵⁾. Auparavant on

1) Sur le Si-yang, qui est au propre le royaume des Chola du Coromandel, et sur son roi *Pie-li-t'i*, cf. mon travail de 1933, 327—329.

2) Sur ce terme, qui signifie “cotonnade *tālā*”, et sur son altération fréquente en *teou-lo-kin* [錦], cf. *ibid.*, 429—430.

3) Peut-être est-ce là le même nom que le mystérieux 卑治 *pei-tche* de Ma Houan; cf. *ibid.*, p. 424.

4) C'est la troisième mention de ce nom d'étoffe, qu'on a cru parfois, à tort, limité à la Malaisie; cf. *ibid.*, pp. 400—401.

5) Peut-être sont-ce là des “*jamdannies*” < *jāmdānī*; cf. Yule-Burnell, *Hobson-Jobson*², 707. La finale de *cha-ma-ta-li* rappelle celle du mystérieux *hin-po-lo-ta-li* ou *hin-po-k'in-ta-li* de Ma Houan (cf. mon travail de 1933, p. 428). Dans ce dernier nom, 忻 *hin*, variante 圻 *k'i*, pourrait être fautif pour 折 *tchö*; d'autre part, le *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*, § du Bengale, nomme un tissu 者扶黑荅立 *tchö-fou-hei-ta-li*, qu'il faut peut-être lire *tchö-fou-li* [里]-*ta-li*; les deux formes ramèneraient alors à un original commun du type de **jaboldari*.

avait envoyé 劉叔勉 Lieou Chou-mien et autres¹⁾ pour promulguer l'édit d'accession au trône [de Hong-wou] dans les royaumes de Si-yang et autres. A ce moment, [le roi de Si-yang] envoya son ministre pour [venir], en compagnie de [Lieou] Chou-mien, apporter le tribut. L'Empereur, vu que [ces envoyés] avaient passé les mers et fait une longue route, octroya très généreusement [au roi] des brocarts d'or et des gazes, et lui octroya aussi le calendrier Ta-t'ong (*ta-t'ong-li*)²⁾. Aux envoyés, on octroya des soieries, à chacun selon son rang."

C'est là un texte dont je dispose par hasard; mais il suffit à indiquer qu'un dépouillement systématique des *Che-lou* fournirait des indications importantes pour nombre de termes étrangers dont nous n'avons jusqu'ici que des mentions très rares ou qui même n'ont jamais été signalés.

En terminant, je signalerai quelques additions ou corrections à mon travail de 1933:

Pp. 252—253: Tong K'i-tch'ang (1555—1636) possédait le *Ying-yai* [隄] *cheng-lan* de Ma Houan (cf. *Library Science Quarterly* de Pékin, VI, 602—603).

P. 255, l. 4: J'ai supposé que le *Ying-yai ki-hing che* se composait de poèmes sur chaque pays visité, comme c'est le cas avec le *Sing-tch'a cheng-lan*; mais il est très possible aussi qu'il s'agisse seulement du poème initial en vers de sept mots conservé dans le *Ki-lou houei-pien*.

P. 286, et n. 1: Pour les Kieou-tcheou-chan, M. Ferrand me suggère Pulo Pāsālār (= Pulo Parçelar des cartes), sur lequel cf. *JA*, 1918, I, 399—400. Mais j'hésite à accepter cette identification, qui ne rend pas compte du nom chinois.

1) Cf. mon travail de 1933, p. 327.

2) On sait que l'envoi du calendrier était une marque de suzeraineté. Le "calendrier Ta-t'ong" était le calendrier officiel des Ming, copié sur le "calendrier Cheou-che" des Yuan; cf. *Ming che*, 31, 1a.

P. 315: La "girafe" (*k'i-lin*) envoyée par le roi Saifu-'d-Dîn du Bengale fut offerte à l'Empereur le 20 septembre 1414; cf. Moule, dans *JRAS*, 1925, 258.

P. 341, note, l. 5: 佛 est une faute d'impression pour 使. Ajouter que le *Che Lieou-k'ieou lou* est également mis sous le nom de Siao Ts'ong-ye dans le catalogue de la bibliothèque de Tong K'i-tch'ang (*Library Science Quarterly*, VI, 603).

P. 345: Le *Tchen-wei* [*pien*] devait être un routier assez analogue au 粵洋針路記 *Yue-yang tchen-lou ki* en 1 *pen* qui se trouvait dans la bibliothèque de 許宗彥 Hiu Tsong-yen (1768—1818); cf. *Library Science Quarterly*, V, 501. Dans ma traduction de la p. 345, après "telles que le *Sing-tch'a*, le *Ying-yai*, le *Tchen-wei*", il faut ajouter les mots "et je les ai résumées ensemble", tombés à l'impression.

P. 431: D'après les *Che-lou*, c'est exactement le 28 août 1414 qu'un envoyé du roi d'Ormuz offrit les présents de son maître à l'Empereur; cf. Moule, dans *JRAS*, 1925, 257.

P. 440, l. 7: "1403—1405" est un *lapsus* pour 1405—1407, et cela ne rend que plus invraisemblable le texte du *Si-yang tch'ao-kong tien-lou*. A la même page, noter que la forme arabe correcte du nom de Djeddah est ڤجدة Juddah.

ADDENDA

Pendant l'impression du présent article, j'ai reçu le travail publié en japonais par M. T. Yamamoto sous le titre 鄭和の西征, *Chêng Ho's Expeditions to the South Sea under the Ming Dynasty*", dans *Tōyō gakuhō*, XXI [1934], 374—404 et 506—556. M. Yamamoto a poursuivi ses recherches de façon indépendante, mais il a connu mon article de 1933 à temps pour l'utiliser dans son texte et surtout dans ses notes. J'aurais aimé moi-même pouvoir

mettre à profit plus copieusement l'enquête de notre confrère japonais, qui a disposé, en particulier, des *Che-lou* complets de Hong-wou et de ses successeurs, et des ouvrages géographiques des Ming tels que le *Chou-yu tcheou-tseu lou* et autres; enfin M. Yamamoto a pu consulter nombre de travaux japonais parus dans des revues dont nous n'avons aucun exemplaire à Paris. Les conclusions de M. Yamamoto concordent en général avec les miennes, et il envisage à peu près comme moi l'histoire du *Ying-yai cheng-lan*. Mais il apporte sur d'autres points des indications nouvelles, sur lesquelles je tiens à attirer l'attention dès maintenant. Je le fais en renvoyant aux passages correspondants de mon mémoire de 1933 et du présent article de 1934.

T. P., 1933, 238, 277—278 et 308—309: J'ai fait allusion à l'inscription en trois langues (chinois, tamoul et persan) émanant des missions de Tcheng Houo et retrouvée à Ceylan il y a une vingtaine d'années, mais je n'en avais pas le texte, édité une première fois en 1912 par Perera dans les *Spolia Zeilanica*. M. Yamamoto, p. 396, en donne un déchiffrement nouveau et fort amélioré, établi d'après un estampage. L'inscription a été trouvée à Galle, ce qui doit évidemment être pris en considération pour déterminer le port ou les ports de Ceylan où aborda Tcheng Houo. Au moins en 1432, ce port est celui de Pie-lo-li; depuis mon mémoire de 1933, j'ai songé à rapprocher de ce nom celui de "Pervily" qu'on rencontre un siècle plus tôt chez Marignolli (cf. van den Wyngaert, *Sinica Franciscana*, I, 537).

Cette inscription trilingue soulève deux difficultés assez sérieuses.

L'une est celle de sa date. L'inscription, commémorative des dons faits à un temple bouddhique de Ceylan, au nom de l'Empereur de Chine, par Tcheng Houo et autres, est datée du 1^{er} jour, marqué *kia-siu*, du 2^e mois de la 7^e année de Yong-lo, qui était *ki-tch'eou*

(15 février 1409). Tcheng Houo, revenu de son premier voyage le 2 octobre 1407, reçut son nouvel ordre de mission le 17 octobre 1408 (cf. *supra*, p. 283), mais ne quitta en fait les côtes du Foukien que vers le 1^{er} janvier 1410, si nous en croyons Fei Sin, qui fit partie de l'expédition (*T. P.* 1933, 282); Tcheng Houo ne pouvait donc être à Ceylan le 15 février 1409. Faut-il écarter le témoignage de Fei Sin et tous ceux de moindre autorité qui viennent l'appuyer? Je ne le crois pas. Voici la solution que je propose, d'accord avec M. Yamamoto. M. Yamamoto (pp. 84 et 92) a montré, d'après les *Che-lou*, que la proclamation en l'honneur de la déesse de la mer T'ien-fei est du 21 janvier 1409¹⁾, et que la nomination du dieu de la mer du Sud au titre de Comte qui calme la mer est du 15 février 1409, c'est-à-dire du même jour que l'inscription retrouvée à Ceylan. A mon sens, cette inscription de Ceylan a été rédigée et datée à Nankin même, et on lui conserva rétrospectivement cette date quand on la traduisit et la grava à Ceylan en trois langues. Traduction et gravure durent d'ailleurs se faire dès l'arrivée de Tcheng Houo à Ceylan, car il est fait allusion dans le texte au voyage sûr et tranquille que la protection du Buddha de Ceylan a valu aux envoyés chinois, tant à l'aller qu'au retour; or Tcheng Houo allait se trouver aux prises à Ceylan avec le roi Alagakkonāra. Mais cette explication entraîne comme conséquence que Tcheng Houo ait déjà visité Ceylan au cours de sa première mission, en 1405—1407; j'en avais signalé la possibilité (*T. P.* 1933, 277—278) sans pouvoir alors en fournir la preuve.

La seconde difficulté concerne le nom du principal adjoint de Tcheng Houo. Les textes le nomment assez souvent Wang King-hong, mais l'inscription de Ceylan mentionne seulement Tcheng

1) C'est de cette T'ien-fei qu'il s'agit dans l'inscription de Nankin de 1416 dont j'ai parlé *T. P.* 1933, 281, mais je n'avais pu spécifier alors la date où elle reçut sa longue titulature.

Houo et 王貴通 Wang Kouei-t'ong. M. Yamamoto (p. 528) a retrouvé le nom de Wang Kouei-t'ong dans les *Che-lou* à la date du 28 août 1424, et là aussi dans des conditions où on attendrait de voir nommer Wang King-hong¹). Il semblerait donc qu'un même homme fût désigné sous ces deux noms.

T.P., 1933, 257—258; 1934, 279—281: Pour le souvenir de Tcheng Houo au Siam, M. Yamamoto (pp. 523—524), outre le *Ming che*, renvoie aussi à bon droit au ch. 2 du *Tong-Si-yang k'ao*, et, pour l'Insulinde (p. 546), signale qu'il y circule un roman chinois en 2 fascicules 三保大人傳 *San-pao ta-jen tchouan*, "Biographie de Son Excellence le San-pao", différent du roman connu de Lo Meou-teng, et aussi une *Vie de Tcheng Houo* en malais, formant 15 liasses. Je profite de l'occasion pour compléter ce que j'ai dit de San-pao-long ou Sëmarang *supra*, p. 280. J'ai admis la possibilité d'une influence de la tradition du San-pao *t'ai-kien* sur la transcription San-pao-long de Sëmarang; mais j'aurais dû aller plus loin, car c'est à Sëmarang qu'un culte du Wang San-pao (= Wang King-hong) s'est institué; le *T'oung Pao* a publié en 1898 (pp. 93—102), sur ce sujet, un article de I. W. Young, que j'avais oublié; une note de M. Yamamoto me l'a rappelé. Devant les emplois de Tcheng San-pao pour Tcheng Houo, et possiblement de Wang San-pao pour Wang King-hong (ou Wang Kouei-t'ong), j'avais songé à voir dans le nom de l'eunuque 楊三保 Yang San-pao une désignation analogue où *san-pao* serait également une épithète ou un titre²); j'avais écarté Yang Min (*T.P.*, 1933, 319); mais rien ne s'oppose, dans ce que je sais actuellement, à ce que ce soit une épithète de 楊慶 Yang K'ing;

1) Ce texte semble impliquer que la flotte de Tcheng Houo fût alors revenue. La date de retour du 6^e voyage, ainsi que le suppose M. Yamamoto, se placerait donc entre le 12 août 1424 (date de la mort de Yong-lo) et le 28 août.

2) Sur ses missions de 1413, 1414 et 1419, cf. *T.P.*, 1933, 258, 318—319. Un texte des *Che-lou* le nomme à la date du 11 mars 1413 (Yamamoto, p. 402).

ce dernier est nommé dans des édits de 1421 et de 1430 (*T.P.*, 1933, 240, 342, 343); il y faut joindre une mention du *Ming che*, 151, 5a, qui porte sur l'année 1428.

T.P., 1933, 262; 1934, 287: J'ai corrigé *supra*, p. 287, l'erreur où j'étais tombé de placer la première visite des flottes chinoises à Aden en 1421—1422, au lieu de 1416—1419; pour un vaisseau de la flotte de l'eunuque Li à Aden en 1421, cf. *T.P.*, 1933, 343. M. Yamamoto a cité (p. 399) des textes qui supposeraient une première visite de Tcheng Houo à Aden en 1411 ou même en 1409; ces textes ne me semblent pas mériter crédit.

T.P., 1933, 275—277: Je ne me suis occupé qu'incidemment de la situation à Palembang et des deux chefs chinois qui gouvernaient la région lors du premier voyage de Tcheng Houo en 1905—1906. Déjà le *Ming che* (324, 11b) contient bien des noms qui ont été sautés dans la traduction de Groeneveldt (*Notes*², 195). Mais M. Yamamoto (p. 380) y ajoute un passage des *Che-lou* où on lit, à la date du 12 août 1406: "Le chef de Kieou-kiang, Tch'en Tsou-yi, envoya son fils 士良 [Tch'en] Che-leang, et [l'autre chef de Kieou-kiang] 梁道明 Leang Tao-ming envoya son neveu 觀政 [Leang] Kouan-tcheng, ainsi que 西千達 婁那 Si-ts'ien-ta-li-na et le musulman (*houei-houei*) 哈直馬 默 Ha-tche-Ma-mo (Ḥāǰī Muḥammad), qui vinrent à la Cour." La date est naturellement celle de l'audience des envoyés. Les deux derniers noms sont nouveaux. Je soupçonne que 千 *ts'ien* est fautif pour 干 *kan*, et que le premier des deux noms débute par Sèkandar.

T.P., 1933, 275—276, 290—293; 1934, 293, n. 4: J'ai attiré l'attention, dans ces deux passages, sur les difficultés que soulevaient les récits chinois, d'ailleurs contradictoires, relatifs à l'usurpation du "vieux pêcheur" du royaume de Sumatra (près d'Atcheh). Mais

un premier point m'a paru acquis par la constatation qu'un même roi, Zaynu-'l-Ābidīn, avait dû régner à Sumatra au moins de 1405 à 1433; par M. Yamamoto (p. 510), nous apprenons que le nom de Zaynu-'l-Ābidīn se retrouve dans les *Che-lou* sous les années 1405 (9^e mois), 1410 (12^e mois; donc début 1411), 1411 (7^e mois), 1412 (9^e mois), ce qui fournit quelque nouveaux jalons pour ce long règne. Surtout M. Yamamoto reproduit (p. 508) un texte des *Che-lou* où il est dit, à la date du 10 octobre 1415: "Le grand eunuque (*t'ai-kien*) Tcheng Houo offrit le chef brigand de Sumatra qu'il avait fait prisonnier, Sou-kan-la (*Sèkandar), et autres. A l'origine, quand [Tcheng] Houo était arrivé en ambassade à Sumatra, il avait octroyé des soieries et autres objets à son roi Tsai-nou-li-a-pi-ting (Zaynu-'l-Ābidīn). Sou-kan-la était le frère cadet du précédent roi usurpateur. Il complota alors de tuer Zaynu-'l-Ābidīn pour lui enlever le trône. De plus il était irrité de ce que les cadeaux octroyés par l'ambassadeur n'arrivaient pas à lui..."

On remarquera que les *Che-lou* sont la source du *Ming che* (notice de Sumatra) pour faire de Sèkandar le frère cadet du "précédent roi usurpateur", et non son fils comme chez Ma Houan et dans un autre texte du *Ming che* (biogr. de Tcheng Houo). Malgré des déformations de textes que je ne puis examiner en détail ici, j'arrive à la conclusion que nous devons interpréter le texte ci-dessus et les textes parallèles que j'ai cités dans *T.P.*, 1933, 290—291, comme parlant seulement d'une tentative de régicide; mais cette tentative échoua puisque nous savons maintenant que le roi visé était Zaynu-'l-Ābidīn et que celui-ci régna encore longtemps après. Mais il résulte aussi de là que toute l'histoire du roi "vieux pêcheur" est suspecte, et qu'en tout cas il faudrait faire remonter la mort de ce dernier avant 1405; le roi "vieux pêcheur" n'a pu venir à la Cour ni envoyer une ambassade en 1409, malgré Ma Houan. M. Yamamoto a vraisemblablement raison

de supposer, dans l'histoire du "vieux pêcheur", l'intervention de quelque légende ou roman populaire de Sumatra.

T.P., 1933, 294; 1934, 286—287: Tcheng Houo fut envoyé en mission pour la 4^e fois le 28 décembre 1416. S'il fallait en croire une inscription du cimetière musulman situé à l'Est de Ts'iuan-tcheou (Zaitun), inscription que reproduit M. Yamamoto, Tcheng Houo se serait encore trouvé là le 31 mai 1417. Mais cette inscription se présente avec trop peu de garanties d'ancienneté pour être acceptée telle quelle dès à présent.

T.P., 1933, 342: J'avais été embarrassé par le 孔和卜花 K'ong-houo-pou-houa d'un édit de 1421 que reproduisait le *Tou-chou min-k'ieou ki*. M. Yamamoto (p. 528) a trouvé dans les *Che-lou* un texte du 25 février 1425 où, à côté de Wang King-hong et de T'ang Kouan-pao, figure le nom de 朱卜花 Tchou Pou-houa. Il est par suite évident qu'un mot est tombé dans le *Tou-chou min-k'ieou ki*, et qu'il faut y lire "K'ong Houo et [Tchou] Pou-houa".

T.P., 1933, 446—448: Le travail de M. Yamamoto (p. 551) me fait apercevoir qu'en réunissant des exemples de l'expression *pao-tch'ouan*, "navires à joyaux", j'ai omis un des principaux, à savoir le 寶船廠 Pao-tch'ouan-tch'ang, ou "Chantier des navires à joyaux", porté près de Nankin sur la carte du *Wou-pei tche*; c'est là, en principe, que les "navires à joyaux" étaient équipés.

T.P., 1934, 278—279: Au sujet de la religion musulmane professée par Tcheng Houo, et outre l'inscription douteuse de Ts'iuan-tcheou portant sur le 31 mai 1417, M. Yamamoto (pp. 521—522) a étudié le rôle éventuel de Tcheng Houo dans la fondation de la mosquée de Nankin. Ici encore, comme trop souvent quand il s'agit de l'islam chinois, les documents sont assez peu sûrs. J'ai de mon côté réuni quelques textes que je réserve pour un travail ultérieur.
